

Glanures

- Jusqu'au 17 février: Exposition Cultures du Soleil et de la Neige, l'Art des Amérindiens et des Esquimaux, au Musée Régional de Rimouski.
- Mercredi le 6 février, la Flûte enchantée, concert présenté par les Jeunesses Musicales à l'Auditorium du Paul-Hubert. C'est un opéra de Wolfgang Amadeus Mozart, chanté par Anna Chornodolska (soprano), Albert Huibers (ténor) et Roland Richard (baryton).
- Les prochains exposants dans le cadre des Expositions Solo à Cooprix sont Suzanne Lanthier et Paul Morineau. Ces deux artistes s'adonnent principalement à l'art du tissage.
- Le Club Acadien tiendra son assemblée générale annuelle, samedi le 2 février, à 8:30 p.m., à l'Hotel Horizon Bleu, de Sacré-Coeur.
- Il y aura dégustation de bière et fromage à la fin de la soirée.
- Toute personne intéressée à joindre les rangs de ce groupement est cordialement invitée à cette assemblée. Seule condition: Etre d'origine Acadienne ou encore, natif de l'une ou l'autre des Provinces Maritimes. Pour tout renseignement: 723-9140.
- Il nous fait plaisir de vous informer que M. Vianney Lauzier, maître en gestion des entreprises est maintenant affilié à la firme Henri-A. Martin.
- Le numéro gagnant de la mini-loto, tirage du 25 janvier 1974 qui se déroulait à la Société des Alcools Québec est 56795. Les numéros 56795 gagnent 5000 dollars; les numéros se terminant par 6795 gagnent 500 dollars et les numéros se terminant par 795 gagnent 100 dollars.
- A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée

portaient les numéros suivants: 4-10-3-2. Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 4 sous la lettre A, 10 sous la lettre B, 3 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte 2833.00 dollars pour une mise de 1.00 dollar.

● Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 4-10-3-2 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 103.40 dollars pour chaque mise de 1.00 dollar.

● 271,955.00 dollars ont été partagés entre 48 prix dans l'ordre et 1315 prix dans le désordre.

● Le Ministère de l'Education vient de faire paraître une publication intitulée Informatique. Cahiers de bibliographie, Collèges, I. Cet ouvrage est dû entièrement à des gens du Collège de Rimouski.

● Ce cahier, qui ouvre la collection Cahiers de bibliographie, Collèges, est en réalité une troisième édition d'une bibliographie dressée, revue et mise à jour par une équipe de professeurs d'informatique du Collège de Rimouski, sous la direction de Madame Thérèse Bard, responsable du Service de référence à la bibliothèque du Collège. Les professeurs impliqués sont messieurs Pierre Bard, Gérald Mielenfant et Roland Perreault.

● En ce temps-ci de l'année, plusieurs se dirigent vers des lieux plus chauds. Ainsi, M. et Mme Jean-Paul Bernier iront passer 3 semaines en Martinique et M. François Ricaud, 3 semaines à Haïti.

● Dimanche, le 27 janvier 74, se déroulait à St-Pacôme, près de Ste-Anne de la Pocatière la deuxième tranche de la Coupe gaspésienne de ski alpin, secteur ouest. 5 stations de ski de la région y étaient représentées. Encore une fois, Rimouski a bien figuré remportant ainsi 55 points sur une capacité de 95 pour ce qui est des garçons.

● Dans la classe A, la médaille d'or est allée à Yvan D'A-mours de Val-Neigette réalisant ainsi le meilleur combiné de la journée. Dans la classe B, son coéquipier Jacques Labbé se méritait également une médaille d'or. Dans la classe D, la première position allait à Francis Pelletier, de Val-d'Irène. Toujours de Rimouski, Pierre Vézin suivi de André Dionne décrochèrent les deuxième et troisième places.

● Chez les filles, dans la classe A, Marie Gagnon, de St-Pacôme décrochait la médaille d'or. Marie Charest de Rimouski, réalisant le deuxième meilleur combiné de la journée, se voyait décrocher la médaille d'argent.

● En fin de semaine rochaine, à Mont Citadelle près de Riv. du Loup, se déroulera la troisième tranche pour l'obtention de la "Coupe Gaspésienne", secteur Ouest. D'autre part, Val-Neigette sera également représenté à Matapédia lors de la troisième épreuve comptant pour la Coupe gaspésienne, secteur Est.

Première réaction du Comité des Citoyens

A la suite des déclarations de M. Claude St-Hilaire, député de Rimouski, au sujet des expropriations à l'intérieur des limites du futur parc Bic-St-Fabien, nous désirons, nous du Comité des Citoyens, apporter des chiffres véridiques et sans aucune interprétation libre.

Une enquête auprès des propriétaires nous permet d'affirmer, avec preuves à l'appui, que 82% des résidents sont opposés à l'expropriation et entendent bien demeurer chez-eux.

Si les vingt-deux (22) chalets de la Mer de Saint-Fabien et les trente (30) de la Baie des Roses à Bic peuvent demeurer dans le parc, nous ne comprenons pas pourquoi les quatre-vingt-neuf autres propriétaires ne pourraient pas avoir le même privilège.

De ces quatre-vingt-neuf (89) propriétaires qui font face aujourd'hui à une expropriation imminente, nous pouvons affirmer que soixante-dix (70) désirent conserver leurs propriétés, ce qui représente 79% des propriétaires.

Nous constatons que M. St-Hilaire a facilement oublié les promesses qu'il a faites sur les ondes de CJBR-TV, le 17 octobre 1973 à 18h55 alors qu'il déclarait: "Personne ne sera exproprié sans qu'il le désire, à l'exception par exemple, il faudrait être clair sur une chose, c'est que si un ou deux ou peut-être trois individus sur cinquante refusent, à ce moment là, peut-être que ces trois-là seront pénalisés. Nous ne pénaliserons pas un ensemble de citoyens s'ils ne le désirent pas".

Devrions-nous conclure au décès prochain de notre député, puisqu'il avait déclaré dans la même entrevue télévisée, qu'il faudrait qu'on passe sur son corps mort plutôt qu'il y ait des injustices dans l'exécution du parc Bic-St-Fabien.

Réal Morency, président
Robert Plourde, vice-prés.

Gagnantes du Marché Miracle

Semaine du 14 au 19 janvier 74
Mme Philippe Roy, St-Fabien, Co. Rimouski, \$20.44, marchand L.R.D., Antoine Michaud Inc., St-Fabien.

Mme André Gagné, St-Cléophas, Co. Matapédia, \$45.85, marchand E.M.I., Fernand Caron, St-Cléophas.

Jacques Lévesque, 473 Casault, Rimouski-Est, \$53.32, marchand L.R.D., Marché Lebel, 252 rue Bellavance, Rimouski.

Mme Lucien Dumas, 502 rue Casault, Rimouski-Est, \$60.47, marchand L.R.D., Marché Lebel, 252 rue Bellavance, Rimouski.

Concours La Soupe à Ti-Gus

GAGNANTS
PRIX CONSOLATION
Concours LA SOUPE A TI-GUS
Semaine du 21 au 26 janvier '74

Mme Paul Lafrance, Ste-Angele, cté Matane \$10.00 — marchand, Marché A. Rouleau, Ste-Angele.

Mme Léopold Lévesque, Ville Dégelis, cté Témiscouata \$10.00 — marchand, Marché Soucy Inc. Ville Dégelis.

Mme Renaud Couture, Amqui, cté Matapédia \$10.00 — marchand, Marché Central, Amqui.

Nous acceptons les annonces avec illustrations dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au vendredi

**Dr Georges Raymond
Dr Benoit Lechasseur**
dds

Centre médical
Chirurgiens Dentistes
124 Est, St-Germain
Tél.: 723-3839

LOGEMENTS A LOUER CENTRE-VILLE

Logement meublé de 2½ et 1½. Pour informations adressez-vous au MAGASIN AMIOT INC., 162 Lavoie, au tél. 723-4245

Au Magasin ROBERT ST-PIERRE

316, ave Michaud — 723-7549

Nous avons en main, bottines de feutre, Bottes de moto-neige, ainsi que veston d'hiver réversible.

La Semaine du Bébé 10 jours d'aubaines 20 et 30% d'escompte

Mamans et futures mamans, cette semaine vous trouverez les articles nécessaires au bien-être de votre poupon.

Aussi très beau choix de cadeaux de naissance avec emballage gratuit. Plan mise de côté.

Au Petit Chaton Enr.

29 est, boulevard René-Lepage

Situé face au stationnement à l'arrière du magasin Fémina.

Le Rimouskois

Téléphone : 723-2571

Membre des hebdomadaires du Canada

Abonnement : Canada \$9.00 — Etats-Unis : \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

Gaétan Ouellet, propriétaire
Georges St-Pierre, publicitaire
Ernie Wells, journaliste

Collaborateurs : Jean-Yves Thériault,
Liz Morency,
Serge-Eric Mercier
Eugène McNutt,

Chroniqueur sportif : Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltée
Bureau : 212, Ave Cathédrale — Rimouski



Cité de Rimouski

OFFRE D'EMPLOI

STENO-DACTYLO
SURETE MUNICIPALE

RESPONSABILITES :

- Devoirs généraux d'une sténo-dactylo.
- Répondre aux lettres de routine.
- Faire les rapports qui lui sont soumis par ses supérieurs immédiats.
- Répondre au téléphone, recevoir les visiteurs et donner les renseignements demandés.
- Tenue de différents dossiers.

QUALIFICATIONS :

- Diplôme en sténographie et en dactylographie.
- Lire, écrire parfaitement le français.
- Posséder un minimum d'expérience de deux (2) ans.

TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX :

- Selon la convention collective des employés de bureau de la Cité de Rimouski.

Les candidates devront fournir leur curriculum vitae et remplir une formule de demande d'emploi avant le 5 février 1974.

Faire parvenir le tout à :

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Cité,
Cité de Rimouski,
205 Cathédrale,
Rimouski, Qué.

En service cette fin de semaine à Rimouski

LA PHARMACIE MARQUIS

102 St-Germain Ouest Rimouski

Pour URGENCE :

Yvon Marquis, L. Ph., Pharmacien : 723-7633

TEL : 723-3338

Samedi : de 5 heures à 9 heures.

Dimanche : de 11 hres a.m. à 1 hre p.m. et 6 hres p.m. à 8h. p.m.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LE CENTRE DEPANNAGE-JEUNESSE, 265 de la Cathédrale, il faut signaler 724-5142. Du lundi au vendredi, ouvert de 2h à 10h p.m. Le samedi et le dimanche, de 6h à 10h p.m.

	SOLEIL		LUNE	
	Lever	Coucher	Lever	Coucher
Judi, 31 janvier	7.25	17.03	10.47	0.57
Vendredi, 1er février	7.24	17.04	11.28	2.09
Samedi, 2 février	7.23	17.06	12.17	3.16
Dimanche, 3 février	7.22	17.07	13.21	4.20
Lundi, 4 février	7.21	17.09	14.32	5.16
Mardi, 5 février	7.19	17.10	15.53	6.03
Mercredi, 6 février	7.18	17.12	17.13	6.42

Plaine lune : le 6, à 6 h. 24 m. du soir.

HORAIRE PISCINE MONT-JOLI

Lundi, mercredi et vendredi : de 16h00 à 17h00 (pour tous). Du lundi au samedi (inclusivement) 20h00 à 21h30 (16 ans et plus); Samedi et dimanche, de 19h00 à 20h00 (pour tous) de 12 à 16 ans; entrée gratuite, de 14h00 à 16h00 (pour tous). Plongée sous-marine, tous les dimanches matins de 9h30 à 11h00 (pour tous). N.B. — Ce n'est pas un cours, mais bien un bain de plongée sous-marine LIBRE.

F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski

La Fédération regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé à 140 est Saint-Germain, Rimouski vous attend les mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00. Tél.: 724-5255.

Les personnes intéressées à faire partie du Club de Tir à la Carabine. Elles n'ont qu'à signaler le numéro de téléphone 723-2581. Aussi tir au pistolet à la carabine.

CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives du Cégep de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005.

HEURES DES TRAINS

	Scotian	Océan
Vers l'Est	07.49	01.53
Vers l'Ouest	05.50	23.30

* Correspondance Gaspé via CN

FUTURES MAMANS

A vous futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignement, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Magnan. (723-1028).

HORAIRE DES TRAVERSIERS

DEUX TRAVERSIERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU du 1er MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau. 4 DEPARTS de la CÔTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout. Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.

M.V. TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1973 — 3 voyages aller-retour par jour : Du 15 avril au 21 juin et du 5 septembre au 30 novembre. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 17h00 — 5 voyages aller-retour par jour : Du 22 juin au 4 septembre. Départs de Rivière-du-Loup: 7h00, 10h15, 13h45, 17h15, 20h30. Départs de St-Siméon: 8h30, 12h00, 15h30, 19h00, 22h00 — 2 Voyages aller-retour par jour : Du 1er décembre au 8 janvier 1974. Départs de Rivière-du-Loup: 9h00 et 13h00; de St-Siméon: 11h00 et 15h00.

VOYAGEUR INC.

Départs réguliers vers l'Ouest: 8.45 a.m. (Exp. Mtl.) — 12.45 p.m. — 6.05 p.m. (Exp. Mtl.) — 11.30 p.m. (Exp. Mgt) — Le vendredi et dimanche, en surplus: 4.10 p.m. et 9.15 p.m. jusqu'à Québec. Vers l'Est tous les jours: 6.40 p.m. (Sud jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 5.15 p.m. (vers Chandler et Gaspé Nord) — 9.10 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts et Caussapal) — 2.40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts).

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A compter du 4 septembre — Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h30, 13h30 à 17h30 et 19h00 à 21h30. Le samedi : de 9h00 à 11h30 et 13h00 à 16h30.

HEURES DES MESSSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15, dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30. NAZARETH: Samedi: 19h00; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00. POINTE-AU-PERE: Sam.: 19h30; Dim.: 7h, 8h, 9h, 10h, 11h30, 17h, 19h30. SACRE-COEUR: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 12h00, 19h15. ST-ANACLET: Samedi: 20h00; Dimanche: 8h00, 10h00 et 11h00. ST-AGNES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30. ST-ODILE: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 11h00. ST-PIE-X: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h00, 10h30, 11h30, 1930. Sur semaine: 16h00, 17h15 et 19h00. ST-ROBERT: Samedi: 19h15, Dimanche: 8h30 à 10h00, 11h00, 19h15. Sur semaine: 16h00, 17h15. ST-YVES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30. ST-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00. NOTRE-DAME-DE-LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30. ST-BLANDINE: Samedi: 19h15; Dimanche: 10h00 et 17h00. Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office: 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 1.30 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, 6e étage "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire?"

SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (planification familiale) Tél.: 723-2166 - 723-1419 - 724-2982 - 775-5760.

SERVICE DES AIDES FAMILIALES A DOMICILE

L'Union des Aides à domicile est un service d'aides familiales à domicile pour les familles à faibles revenus. Il s'adresse surtout à des cas pré et post natal et pour des services d'hospitalisation et/ou convalescence. S'adresser à 724-6118.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

162, rue St-Germain est — 724-4161

Cliniques d'immunisation :
 Jeudi, 7 février: Nazarets: 10.00 à 11.00 heures
 Vendredi, 8 février: Rimouski (U.-S.): 2.00 à 4.00 heures
 Clinique antituberculeuse :
 Mardi, 5 février: Rimouski (U.-S.): à 1.30 heure

En motoneige : LA PRUDENCE

Comme à toutes les années, la motoneige fait plusieurs victimes dans l'Est du Québec et dans la région immédiate de Rimouski. Voilà l'une des raisons de ce billet sur la MOTONEIGE. Ceci dit, commençons.

Lorsqu'elle conduit une motoneige, toute personne:

a) doit effectuer les croisements à droite et les dépassements à gauche;

b) ne peut dépasser une autre motoneige par la droite, excepté quand l'autre véhicule s'apprête à tourner à gauche;

c) sous réserve du paragraphe b, doit, lorsqu'elle dépasse une autre motoneige, ne ramener son véhicule sur la voie, qu'après s'être assurée qu'elle peut le faire sans risque pour la motoneige dépassée;

d) lorsque le sentier comporte plus d'une voie et que ces voies sont en sens contraires, le motoneigiste doit conduire sa motoneige dans la voie de droite et s'abstenir de pénétrer dans la voie de gauche avant de s'être assuré qu'il peut le faire sans risque et après avoir signalé son intention s'il est suivi de près par une autre motoneige;

e) doit, si elle suit une autre motoneige, garder avec celle-ci une distance prudente qui tient compte de la vitesse, de la densité de circulation et de la condition du sentier;

f) doit céder le passage en se rangeant à droite, à tout motoneigiste qui le réclame dans une motoneige qui suit;

g) ne peut faire marche arrière sans s'être assuré que cette manœuvre peut s'effectuer sans risque et sans gêner la circulation;

h) doit, lorsqu'elle désire arrêter, ralentir ou virer, faire les signaux suivants:

i) virage à gauche: étendre le bras gauche horizontalement vers la gauche;

ii) virage à droite: placer l'avant-bras gauche vers le haut;

iii) arrêt ou diminution de vitesse: incliner le bras gauche vers le bas.

iv) le virage à gauche et le virage à droite peuvent aussi être indiqués par (1) des signaux donnés par un appareil mécanique placé de chaque côté de la

motoneige et dirigés dans le sens du virage projeté, ou (2) des signaux donnés à l'aide d'un clignotant lumineux mis en marche du côté gauche ou du côté droit de la motoneige par rapport à sa direction selon la direction du virage projeté;

v) l'arrêt ou la diminution de vitesse peuvent aussi être indiqués par des signaux donnés au moyen de lumières ou d'appareils lumineux placés à cette fin à l'arrière.

i) doit, en approchant d'une intersection ou elle s'apprête à tourner à gauche, céder le passage à toute motoneige venant en direction inverse qui entre dans une intersection de sentiers ou qui en est si près qu'il y aurait danger à tourner devant elle;

j) doit, en arrivant à une bifurcation ou à un croisement de sentiers, céder le passage à la personne qui conduit une motoneige venant à sa droite dans l'autre sentier, sauf lorsqu'un signal d'arrêt est placé sur l'un des sentiers auquel cas le motoneigiste dont le véhicule doit être immobilisé est tenu de céder le passage;

k) doit, sauf le cas où il est enjoint d'ignorer un signal d'arrêt par un agent de la paix ou un préposé de l'exploitant dans l'exercice de ses fonctions, immobiliser sa motoneige en approchant d'une intersection où il y a un signal d'arrêt et céder le passage à toute autre motoneige venant d'un autre sentier;

l) doit, lorsqu'elle s'apprête à s'engager dans un sentier, céder le passage à toute motoneige qui s'approche de la sienne en circulant sur ce sentier;

m) doit, lorsqu'elle désire virer à droite à une intersection de sentiers, virer court autant que possible et ne pas empiéter sur la gauche ou le centre du sentier dans lequel elle s'engage;

n) ne peut stationner une motoneige de manière à entraver l'accès d'une propriété, no près d'une intersection de sentiers, ni à aucun autre endroit qui puisse gêner la circulation sur les sentiers;

o) doit, dans tous les cas, où elle stationne dans un sentier, laisser un espace libre suffisant pour voir la motoneige en stationnement dans les deux directions; cette disposition ne s'appliquant pas dans le cas où une motoneige est en stationnement par suite d'absolue nécessité.

YVAN GARNEAU

ARPENTEUR-GEOMETRE

202, de la Cathédrale, Rimouski
 Tél. bureau et résidence : 723-3214

(jno)

Ch.-Eugène Pelletier, c.a. A. Lévesque, c.a.

Pelletier Lévesque & Associés

Comptables agréés

RIMOUSKI

184 Cathédrale

724-2720

EN VEDETTE du jeudi au dimanche

LES FANATIQUES

ENTREE LIBRE

HOTEL DU HAVRE

Chambres et pension, journée, semaine et mois

RIMOUSKI-EST

723-1636

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

PAPETERIE

9 est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3066

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Ass.

COMPTABLES AGRES

320 St-Germain est, Suite 503, Rimouski, Qué.

Tél.: 724-4136

Associés résidents:

Benoit Sylvain, C.A.

Gilles Lévesque, C.A.

Clément Duchesne, C.A.

Denis Trudel, C.A.

Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke

Trois-Rivières et Ottawa

Paul-A. Gendreau

B.A. L.L.L.

Claude-H. Gendreau

Marion Pelletier

B.A. L.L.L.

B.A. L.L.L.

GENDREAU, PELLETIER & GENDREAU

AVOCATS

2 est Evêché,
 Rimouski, Qué.

Tél.: (418) 724-4416

Allocations familiales du Québec, livrées le 25 janvier

La Régie des Rentes du Québec annonce que tous les chèques d'allocations familiales, soit plus de 900,000 seront livrés aux bénéficiaires le 25 janvier prochain.

Il s'agit des allocations familiales payées par le gouvernement du Québec à plus de 2,000,000 d'enfants âgés de moins de 18 ans.

Ce versement de janvier est le premier paiement depuis l'entrée en vigueur du nouveau régime d'allocations familiales.

Ce régime est constitué de montants versés par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada comme suit:

\$15 pour le premier enfant, \$3 par Québec, \$12 par Canada.

\$22 pour le 2e enfant, \$4 par Québec et \$18 par Canada.

\$33 pour le 3e enfant, \$5 par Québec et \$28 par Canada.

\$37 pour chaque enfant au-delà du 3e, \$6 par Québec et \$31 par le Canada.

Ces montants sont haussés de \$5 payé par le gouvernement du Canada pour chaque enfant âgé d'au moins 12 ans.

Les allocations du gouvernement du Canada sont versées par chèque le 20 de chaque mois et celles du gouvernement du Québec le 25 de chaque mois.

LE MAGASIN
(LA BONNE ENTENTE)
Tél. 723-6513



DE STE-ODILE
470 rue Tessier
Tél. 723-6513

(Le magasin où le client est propriétaire)

JAMBON COTTAGE
fumé Legrade
LB **.99**

CRETONS
Legrade
10 oz **.85**

EGG ROLL
Bilopage
Bta 6's **.65**

Petit pâté à la viande
Bilopage
Boîte de 6's **1.39**

SAUCISSES fumées
V.P. Fédéral
Pqt 16 oz **.89**

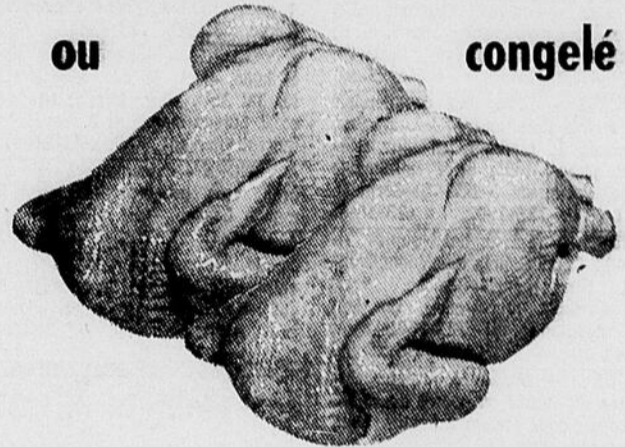
BACON
Legrade V.P.
18 oz **1.19**

SAUCISSE FRAICHE
en vrac
Pure porc Co-op
LB **.79**

STEAK DELICATISE
La livre **1.79**

POULET frais

ou congelé



Catégorie A
Canada
3 à 4 lbs

LA LIVRE

.59

SPECIALITE : COUPES FRANCAISES

POISSONS

EPERLANS FRAIS
congelés
LB **.49**

POISSONS DES CHENAUX
LB **.25**

FILET D'HADDOCK
LB **1.35**

LES PRODUITS CO-OP, CA C'EST LA SOLUTION.

OEUFS

Catégorie "A" petits
Canada
La douz. **.69**

ESSUIE-TOUT

Scott Towells
Coul. ass.
Blanc
2's **.65**

Fromage CO-OP

individuel
8 oz **.44**

Détergent poudre
Punch (p.m. .99) **.89**

Détergent vaisselle
Mir
2x24 oz **.75**

Eau de Vichy
Montclair
32 oz **.29**

Biscuits Christie
Chips Ahoy
Pirates
Farina d'avoine
16 oz **.65**

Dentifrice
Ultra Brite
100 ml **.85**

Batteries
2 L.P. Ray-O-Vac
1 L.P. Ray-O-Vac
2's **.59**

Johnson Glade
Pin, parfum français
Sac. fleur et fleur prin-
tanière 6 oz **.49**

Jus de pommes
Allens
48 oz **.59**

Produits CO-OP

Confiture framboises
Co-op
24 oz **.69**

Spaghetti Co-op
2 lbs **.57**

Macaroni coupé Co-op
2 lbs **.54**

Allumettes Co-op
50's **.22**

Margarine Co-op
Colorée
1 lb **.37**

Jus d'orange
Co-op
Pot 64 oz **.77**

Jus de raisin
Co-op
Pot 64 oz **.67**

Confiture fraises
Co-op
24 oz **.69**

Mais en grains
Niblets G. Géant
12 oz **.27**

Saumon Keta
Tea Rose
1 lb **1.59**

Pouding Laura Secord
Chocolat, chocolat fon-
dant, caramel, vanille,
riz **.65**

Farine Purity
7 lbs **1.09**

Poli à meubles
Pledge
régulier ou citron
12 oz **1.49**

Papier toilette
Viva
Couleurs ass.
2's **.39**

Cooking Magic
Pellicule
12" x 13" **.55**

Serviettes hygiéniques
Modesse
48's **2.09**

Soupes Aylmer
Tomates, légumes
10 oz **.13**

Ampoules Sylvania

40-60-100 watts
2's **.36**

NESTLE QUICK

2 lbs **.99**

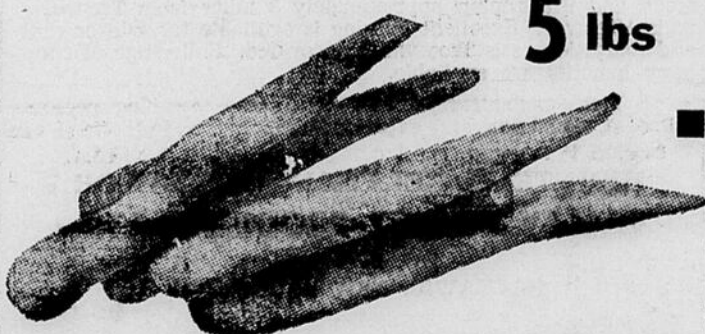
Gagnez un marché
express Nescafé

NESCAFE 1.99
10 oz

CAROTTES

Produit du Québec, Canada no 1

5 lbs **.31**



ORANGES du MAROC

Juteuses
Gr. 100
La douz. **.69**

ANANAS "DOLE"

Produit importé
Gr. 14
Ch. **.43**

CHOUX VERTS

Produit Floride
Canada No 1
La livre **.10**

RADIS

Produit Floride
Canda No 1
Cello 6 oz **.09**

PETITES ANNONCES

TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel

MAISONS À VENDRE

A VENDRE — Maison de trois logements de six pièces chacune, située rue St-Germain, centre ville, en face de Québec-Téléphone — aussi maison seule avec grand terrain, située rue St-Germain est, centre ville. S'adresser au tél. 723-3821. (16-23-30-6)

A VENDRE — Maison (bungalow), 3 chambres, cuisine, salon, chambre de bain, située 25 rue Gagnon, Luceville. Tél. 736-4763. (16-23-30)

A VENDRE — Propriété commerciale située à Riki-Est, centre des affaires, 2,250 pieds de plancher, en plus solarium et garage, toute offre raisonnable acceptée, s'adresser à 532 St-Germain, Riki-Est. Tél. 723-1002. (23-30-6)

A VENDRE — Maison, demi-duplex, situé à 488 Casault, près de l'école Paul-Hubert, libre immédiatement. Trois chambres, tapis mur-à-mur. En très bonnes conditions. Tél. 723-1680 après 6 heures. (23-30-6-13-20)

A VENDRE — Maison à revenus avec grand terrain, située au centre de la ville. A vendre pour prompt acheteur. Meublée ou non meublée. Appeler le soir entre 4 et 6 heures. Cause de vente: départ. 723-5811. (23)

A VENDRE — Maison de 2 logements, située à 161 rue Langevin. Tél. 723-3533. (23-30)

A VENDRE — Maison 2 logements de 4 1/2 pièces. Pour informations, tél. 723-8437. (23-30)

A VENDRE — Bungalow, chauffage électrique, situé à Ste-Odile; aussi maisons à vendre à Beauséjour. 723-6086.

TERRAINS À VENDRE

A VENDRE — Grand terrain plus de 10,000 pi. carrés avec vue sur la mer, situé village du Bic. Tél. 736-4235 ou 736-4984. (9-16-23-30-6)

A VENDRE — Terrain situé rue St-Urbain à Ste-Odile, 5400 pi. carr. 723-6086. (30)

A VENDRE — Terrain commercial situé Boul. Jessop, 6,000 pieds à \$1.00 le pied. 723-7645 ou 724-6405. (30-6-13)

AUTOS À VENDRE

A VENDRE — Pontiac Grande Parisienne 1967, \$1,000. Meteor 1966 Rideau 500, \$400.00; 4 pneus d'été A-7813 \$60.00; 723-2974 ou 723-6637. (23-30-6-13-20-27-6-12)

A VENDRE — Mercury Montgo 1972, 383 p.c., très bien entretenu, cause voiture fournie. Tél. 723-8544 jour et 724-2387 soir. (30)

A VENDRE — Station Wagon 1967 — 3 machines Amusements Volant, Carabine, Mitrailleuse, maison à revenu. Situé au centre des affaires (Université du Québec) tél. 723-7938. (30)

A VENDRE — Chrysler 1969, Newport Custom, servo-freins, servo-direction, vitres et sièges électriques, stéréotape, 4 pneus d'été et 4 pneus d'hiver neufs, très bonne condition. 723-3057. (30-6)

A VENDRE — Acadian 1968, 2 portes, 40,000 milles, en parfaite condition, très propre. S'adresser à 723-9894. (30)

DIVERS À VENDRE

LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. — Achetez, échangez, vendez, meubles et articles usagers. Nous faisons le vente et l'échange de patins. S'adresser à: Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)

AUTO-NEIGE SKIROULE — Rimouski Chain Saw Inc. offre en vente skiroule ainsi que vêtements et bottes de lère qualité et à bas prix. Hâtez-vous de visiter RIMOUSKI CHAIN SAW INC., 333 de la Cathédrale, Rimouski. 723-5132. (JNO)

A VENDRE — Ski-doo "Skiroule" RTX 447, 1972, avec remorque double. Tél. 723-7497 ou 723-8021. (9-16-23-30)

A VENDRE — Motoneige, Bombardier Olympic 72, 24 forces, 2 cylindres, excellente condition, 1400 milles, une aubaine, \$400.00. Trailer et accessoires si désiré, en extra. 723-5203. (23-30)

A VENDRE — Moto-Ski 1969, ayant très peu servi, à bas prix. S'adresser à 723-6826. (JNO)

A VENDRE — Une roulotte L'Islet Dauphine 1968, d'une longueur de 19 pieds, avec un équipement complet, très propre. Téléphonez au no 724-6938. (30)

ANTIQUITES A VENDRE — Chiffonniers, vaisseliers, bahut, mobilier chambre, cadres, pots bassins, lampes, cruches, ensemble osier, berceuses, causeuse, rouet et autres. 739-3211, Luceville. (30)

A VENDRE — Moto-ski "Zéphir", électrique, en parfaite condition, \$300.00. Tél. 723-5969. (30)

A VENDRE — Lit exercice avec accessoires: pédaliers, ressorts, à prix raisonnable. Pour information, s'adresser à 723-7724. (30-6)

A VENDRE — Train mobile 72, \$250. Automobile Cortina 71, 36,000 milles, 4 pneus radiaux, pneus d'hiver, système stéréo, \$1,000. 723-7321. (30)

A VENDRE — Poêle combiné électrique et huile, élect. et bois, frigidaire, laveuse, TV 15", coffre-fort, 2 lits 54 pouces, 1 bureau simple et 2 sets de cuisine, fauteuil berçant. Tél. 723-2566. (30)

A VENDRE — Fournaise à bois émaillée brun, très propre. S'adresser à 176 avenue Lepage. Tél. 723-7487. (30)

A VENDRE — Grosse valise, piste de course, livres, jeux, vêtements, disques, automobile, lingerie, articles de cuisine, etc., etc., appelez entre 11 heures et 1 heure seulement. Tél. 723-2340. (30)

LOGEMENTS À LOUER

A LOUER — Logements de 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. Tél. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Bureau, situé coin Cathédrale et 7 ouest Evêché, pouvant aussi servir comme atelier de réparation, etc., etc. Tél. 723-7805. (JNO)

A LOUER — Maison non meublée, située à 479 St-Germain ouest, 5 pièces et cave, libre immédiatement. Tél. 724-4355. (9-16-23-30)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, libre le 1er mars, situé à St-Robert, meublé, chauffé, éclairé, taxes incluses, vidanges, tapis mur à mur, prises extérieures, construction récente. Tél. 724-6565 ou 723-1732. (16-23-30-6-13)

A LOUER — Logements 4 pièces, situés 13e rue, St-Pie X, libres le 1er mai. Tél. 723-2504. (23-30)

A LOUER — Au mois, pour la saison d'hiver, motels avec cuisinette, Motel Marcel, tél. 723-3533. (23-30)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé et éclairé, libre au début de février. S'adresser au 179, St-Jean Baptiste ouest, Rimouski, 724-2525 ou 723-5675. (23-30)

A LOUER — Logement de 3 1/2 pièces, neuf, tapis mur-à-mur, près de l'hôpital. Tél. jour 723-8649. (23-30)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, entrée privée, libre immédiatement à 25 est, 4e rue, St-Pie X. 723-1241 le jour et 723-8306 le soir. (23-30)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, plus salle de lavage, entrée laveuse et sècheuse, tapis mur à mur, non meublé, situé sur le Boulevard Arthur Buies. Libre immédiatement, \$160.00 par mois. Intéressés seulement, s'adresser à 736-4511, Bic. (16-23-30)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, libre immédiatement. Tél. 723-8437. (23-30)

A LOUER — Logements, meublés ou non, de 4 1/2, situés à la Rivière Hâtée, tapis mur à mur, laveuse, sècheuse, libres immédiatement. Tél. 724-2967. (30)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, situé sur la rue Ste-Cécile à Bic. Libre 1er mai. Tél. 736-4975. (30)

A LOUER — Logement moderne, 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé, taxe incluse, situé rue Tessier, libre immédiatement, tél. 723-1920, extension 131. (30-6)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, libre le 1er mars, 2e plancher. Situé à Ste-Odile. Pour informations, téléphoner à 724-6765. (30)

A SOUS-LOUER — Logement 4 1/2 pièces, chauffé, non meublé, situé à 278, Du Coteau, Rimouski. Libre immédiatement. Tél. 724-5285. (30)

A LOUER — Appartement 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre le 1er avril 1974. Tél. 723-5671. (30-6)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, non chauffé, \$125.00. Libre 1er mars. 724-2574 ou 723-6192. (30-6)

A LOUER — Logements 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés ou non, tous services compris. Tél. 724-2740. (30-6-13-20-27)

LOGEMENT A LOUER — 4 pièces, chauffé et éclairé, non meublé, dans Ste-Agnès. Tél. 723-8690. (30)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces. Rue Dubé, Tél. 724-6400. (30-6)

A LOUER — 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, entrée laveuse et sècheuse, taxes d'eau et de vidanges payées. \$135. par mois. Intéressé seulement. 723-1592 libre immédiatement. (30-6)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces chauffé, eau chaude, entrées laveuse-sècheuse. Vaste espace de rangement, 2e plancher complet, maison privée, toutes taxes incluses dans le coût. 333 Poirier, 723-5879. (30)

A LOUER — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, non meublé, situé rue St-Germain (près de Cooprix), \$135.00 par mois, libre immédiatement. -723-2500.

A LOUER — Maison située au 3e rang, Luceville, chauffage central, 8 pièces, libre immédiatement. Tél. 723-5631.

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, libre immédiatement. 723-3290. (30)

CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublés, au centre-ville, prélatés posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Belles chambres simples ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo. Entrée indépendante, stationnement. Divers endroits au centre-ville, rue Cathédrale, Evêché, St-Germain, Ste-Ursule (près de l'Université), Léonard (près de l'Edifice Prov.), Jean Brillant et Blais. Tél. 723-3866 ou 723-5025. (JNO)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement pour étudiants, étudiantes ou couple sans enfant, située au centre-ville. Tél. 723-8569. (28 nov—30 janv.)

A LOUER — Chambres doubles et simples, avec service de cuisine, près de l'Université et du centre-ville. Pour files. Tél. 723-6766. (23-30)

A LOUER — Chambre, endroit tranquille, centre ville. Tél. 724-4365. (30)

A LOUER — Grande chambre avec lavabo, permission de cuisiner, pouvant servir pour 2 personnes. 723-6335. (JNO)

A LOUER — Chambre avec cuisinette (pour fille seulement), 240 rue St-Robert. 723-2000. (30-6)

A LOUER — Chambre. S'adresser au téléphone 723-2566. (30)

CHAMBRE A LOUER — Entrée indépendante. Centre-ville. De préférence, jeune fille. 723-3087. (30)

A LOUER — Chambres avec pension si désirée, se présenter aux heures des repas et soir à 136 St-Louis, app. 208. 723-2414. (30)

A LOUER — Chambre, avec pension. Située près de l'école Paul-Hubert. Tél. 723-5098. (30)

DIVERS DEMANDÉS

ATTENTION — Argent à prêter, 1ère et 2e hypothèque, service rapide. Immeubles et Placements J.A. Inc. Courcier. 723-6335. (JNO)

ON DEMANDE — Convertissez vos moments de loisirs en argent comme représentante Avon! Je vous dirai ce qu'il faut faire. Territoires vacants: Pie X, Ste-Agnès, St-Germain, Nazareth, Rivière-Hâtée. Appelez tél. 724-6616, G. Lavoie.

ON DEMANDE — Aide familiale pour famille de 2 enfants dont 1 d'âge scolaire. Tél. après 5 heures à 723-5710 (soir) et 723-6435 (jour) (23-30)

ON DEMANDE — Désire acheter immédiatement bungalow situé à Rimouski ou les environs. Communiquer à Riki: 723-9208 ou à Québec à 651-8440. (23-30-6)

ON DEMANDE — Ferme, instruments aratoires et animaux non requis. Tél. 723-5797. (30)

ON DEMANDE — Aide familiale demandée à St-Bruno, banlieue de Montréal pour aider jeune couple avec 2 enfants, chambre privée, tél. à frais rev. à 653-6516, après 7 heures p.m. (30)

DIVERS — Garderai des enfants de 2 ans et plus chez-moi. Tél. 723-1765.

IMPOT — Rapport d'impôt pour particuliers. S'adresser no de tél. 735-2142.

ON DEMANDE — Aide familiale, personne sérieuse pour une famille de 5 grandes personnes. Tél. jour 724-2717 et heure des repas à 724-4009. (JNO)

GARDIENNE — Garderai enfants à mon domicile de 8 hrs à 5 hrs. 723-8354. (30)

ON DEMANDE — Aide familiale, pour 1 bébé de 6 mois à mon domicile. Appelez après 6 hrs à 724-5275. (30-6)

ON DEMANDE — Petit CHIEN pour tenir compagnie à un enfant. Pupitre pour professeur. 331 rue Hupé, app. 2. 723-9421 samedi après-midi. (30)

Je suis intéressée à garder des enfants chez moi, pour plus de renseignements, s'adresser à 723-9009. (30)

ON DEMANDE — Logement de 5 1/2 pièces, dans un duplex ou une maison à louer. Tél. 724-2782. (30)

DIVERS — La jeune fille qui demeurerait au 245 St-Jean-Baptiste ouest, chambre 1, bien vouloir se rapporter au propriétaire ou tél. 723-4829. (30)

TERRAIN DEMANDE — Convenant à la chasse ou à la pêche. Grande ou petite superficie. Sans bâtiments. S.V.P. envoyez les détails concernant dimension et autres information à M. Taylor, B.P. 586, Station K, Toronto, Ontario.

RECHERCHE — Dame d'expérience pour garder un bébé de trois (3) mois, à mon domicile, 1043 Blvd. St-Germain (Sacré-Coeur), 2 à 3 jours par semaine. Tél. 723-1062. (30)

ON DEMANDE — Logement de 5 1/2 pièces, qui serait libre le 1er avril ou avant. Tél. 723-7659. (30)

DIVERS — Offre ses services pour réparation de tous genres dans la couture, pour plus amples renseignements, s'adresser à 723-3063. (30)

Offre d'emploi

MARCHE EXTERIEUR:
Nous avons plusieurs postes disponibles dans les spécialités suivantes: Machinistes — Soudeurs — Soudeurs apprentis — Préposés aux pneus — "Foreman Millwright" — Débousseurs — Mécaniciens entretien apprentis — Mécaniciens entretien — Mécaniciens machines de construction — Mécaniciens diesel apprentis — Mécaniciens diesel — Réparateurs d'instruments — Conducteurs de niveleuses — Electriciens "Foreman" — Monteurs de ligne — Electriciens "C" — Peintres — Tuyauteurs soudeurs apprentis — Tuyauteurs soudeurs — Conducteurs de camions lourds — Mécaniciens de machines fixes en général.

Visite de l'employeur à Rimouski le 14 février 1974 — Lieu d'emploi Shefferville et Labrador City. —

APPRENTI-MINEUR:
Nous avons présentement plusieurs opportunités pour des travailleurs qui désiraient faire carrière à titre de mineurs — Aucune expérience n'est requise. Un entraînement sera donné aux nouveaux employés. On demande que les candidats aient au moins 20 ans, une 8e année (secondaire I) pésent 140 livres et mesurant 5 pi. 8 po. Emploi de nature permanente. Programme de mobilité de la main-d'Oeuvre applicable dans certains cas.

FERBLANTIER:
Les candidats doivent avoir leur carte de compétence. Salaire offert \$5.43 l'heure. Possibilité de faire 10 heures par jour. Poste de 3 à 4 mois.

JOURNALIERS POUR UNE MANUFACTURE DE TEXTILE:
18 postes à combler — âge: 18 ans et plus — salaire \$2.31/l'heure. Emplois permanents — Employeur sera à Rimouski début février.

N.B.: Pour tous ces emplois, communiquer avec le CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA qui dessert votre localité.

MARCHE LOCAL:
SERVEUSES DE TABLES:
Avec expérience — Salaire \$1.55 l'heure postes permanents.
SERVEUSE DE BAR SALON:
Avec ou sans expérience — Poste permanent à quelques milles de Rimouski. Salaire \$1.55/l'heure.
ESTHETICIENNE:
Candidate ayant suivi un cours et avec une certaine expérience si possible — Poste permanent — Salaire à discuter.
APPRENTI-COIFFEUSE:
Cours non nécessaire, mais doit posséder un Secondaire IV. Poste permanent — Salaire selon comité paritaire.
Toutes les personnes intéressées par ces offres sont priées de se présenter au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada 182, de la Cathédrale.

Impôt

Pour tous genres de rapports d'impôt, bas prix et service rapide.

S'adresser au no de tel. **723-1790**

ATTENTION

Nous avons en mains les pièces HOOVER ainsi que pour les machines FILTER QUEEN.

Faisons les réparations pour ces genres d'appareils.

Service de laveuse,
81 est, St-Jean-Baptiste
723-7577 (J.N.O.)

A VENDRE

Pompe de puit de surface; Snow Jet 1971 — Polaris 1969 reconditionnés à neuf; balance de peinture CIL de lère qualité, prix d'aubaine. Deux tentes roulottes 4 et 6 places équipées; pièces pour Chevrolet 1961 et 1966.

NOEL LECLERC
81, St-Jean-Baptiste,
Bic, tél. 736-4320
J.N.O.

ATTENTION

Augmentez revenus à temps partiel, Entraide Mutuelle. Aucune expérience requise. Fournissez l'ambition, nous nous chargeons du reste. S.V.P. pas de vendeur. Ecrire à:

Entreprise Libre Enr.
C.P. 484, Rimouski
(23-30)

Logements à louer

Tél: **723-5456**

Heavy Equipment Mechanics

Openings exist for experienced heavy equipment mechanics to service and maintain heavy equipment. Applicants must possess a heavy equipment license. Present hourly rate \$4.25.

Valley Forest Products Ltd. is located between Woodstock and Fredericton approximately 3 miles from Trans-Canada Highway. Excellent housing is available for sale or rent and relocation assistance will be provided. Full range of company benefits are available.

Please submit resume in confidence, detailing personal data, education and experience to:

INDUSTRIAL RELATIONS SUPERVISOR
VALLEY FOREST PRODUCTS LTD.
P.O. BOX 1000
NACKAWIC, NEW BRUNSWICK
(16-23-30)

Début d'une nouvelle année pour le PQ à Rimouski

Le Parti Québécois du comté de Rimouski tenait l'assemblée générale annuelle de ses membres dimanche le 20 janvier. L'un des points importants de l'assemblée a été le choix d'un nouvel exécutif, après qu'on eut

décidé d'en porter le nombre de membres à onze (11). Ont été élus :

Mme Janine Couture, vice-présidente; M. Laurent Bérubé, trésorier; M. Mario Tremblay, secrétaire; Mlle Jacinthe Voyer (St-Fabien), conseillère; MM. Gilles Roy (Rimouski); Jean-Gabriel Voyer (St-Fabien); Adrien Viel (Rimouski est); Denis Savard (Ste-Luce); Armand Leblond (Ste-Blandine) et Ghislain Vignola (St-Narcisse) conseillers.

Mme Janine Couture assumera l'intérim de la présidence d'ici à ce que le nouvel exécutif comble le poste, remplissant ainsi le premier mandat qui lui a été confié par l'assemblée générale.

Les membres présents ont également adopté les principaux éléments du programme pour les prochains mois, soit de janvier à mai. Il s'agit de l'Opération-ressources, de l'Énumération et du congrès de comté, prévus respectivement pour le 17-30 mars, 6-11 mai et 27-28 avril.

Alain Marcoux continue au sein du PQ

Dans le rapport qu'il présentait à l'occasion de l'assemblée générale du Parti Québécois du comté de Rimouski, l'ex-président du comté, M. Alain Marcoux, soulignait la nécessité pour le Parti de relever le défi de renouveler la politique québécoise. "Ayant trouvé une idéologie cohérente, un programme consistant et une base de subsistance permanente à travers la campagne de renouvellement et de financement, le Parti Québécois doit maintenant relever le défi de renouveler la politique québécoise dans tous les milieux où se prennent des décisions qui concernent de larges couches de la population. Et qu'on le veuille ou non, nous ne pouvons y échapper: c'est aux lieux du

pouvoir traditionnels que le P.Q. doit s'attaquer. Ce qui veut dire que le Parti Québécois doit travailler avec les représentants des municipalités, des commissions scolaires et les groupes de pression... le but final étant que toutes les forces d'opposition au Québec se servent du Parti Québécois pour se manifester".

M. Alain Marcoux ne quitte donc pas les rangs du Parti. S'il n'a pas accepté le renouvellement du poste de président du comté de Rimouski, poste qu'il occupait depuis deux ans et demi, c'est d'abord parce que le cumul de trois charges au sein du P.Q. était trop lourd; aussi

pour donner la chance à ceux qui s'étaient manifestés durant la campagne électorale de s'impliquer davantage; également pour travailler plus particulièrement sur l'Opération-énumération;

et finalement pour intensifier l'action au niveau régional. M. Marcoux demeure toutefois président de l'exécutif régional du Parti, ce qui lui permettra de réaliser cette action à fond.

COMMISSION SCOLAIRE LA NEIGETTE

111 ouest, St-Jean-Baptiste

Rimouski tél. 418-723-5927

Appel d'offres

La Commission scolaire La Neigette recevra jusqu'à 15 heures le 13 février 1974, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat de magnétophones pour l'enseignement du français pour les écoles de notre territoire:

PROJET: P3-10-02-

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire, préparé à cette fin par la Commission Scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse \$2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacune des sections du projet à partir du 28 janvier 1974 en s'adressant à Monsieur Jean-Yves Côté, régisseur de l'équipement.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 13 février 1974 à 15.00 heures (heure locale). Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Rimouski, le 24 janvier 1974.
G. Bujold
Secrétaire-général

TABAGIE à VENDRE

- située dans un endroit achalandé
- clientèle établie
- très bon chiffre d'affaire

Pour information **724-5012**

J.N.O.

On recherche MAISON

A louer ou acheter de préférence avec vue sur la mer, peu importe l'âge si en bonne condition.

S'adresser à :

723-8544 le jour
724-2387 le soir.

GAÉTAN OUELLET

entrepreneur en ciment
et en réparation général.

Tél. : 723-4866

148 Place Le Baron, Pointe-au-Père.

(Janv., fév., mars, avril, 1 mai)



CITE DE RIMOUSKI

SERVICE DES LOISIRS

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEURS DE DISTRICTS

Le Service des Loisirs de la Cité de Rimouski est à la recherche de trois (3) animateurs pour travailler dans le domaine des loisirs.

RESPONSABILITES

- Relève du Responsable des sports et du Responsable socio-culturel
- Voit à l'organisation et à l'animation de son district ou de son quartier
- Planifie avec le Comité de citoyens en place, toute l'action des loisirs du district ou du quartier
- Coordonne les programmes de loisirs, tant dans le secteur scolaire que municipal
- Participe aux réunions des comités de citoyens, afin d'orienter et d'organiser des activités dans son milieu

AUTORITE

- Au niveau des employés à plein temps ou à temps partiel
- Au niveau de l'application des programmes sportifs et culturels dans son district ou quartier
- Au niveau de la coordination des adultes qui participent à la réalisation des jeunes par les loisirs
- Participe à l'élaboration de politiques des départements des sports et du socio-culturel

QUALITES REQUISES

- Diplôme en technique de loisirs ou l'équivalent
- Ayant de l'expérience dans le domaine des loisirs en général
- Ayant des qualités d'animateur, de personne-ressource, d'initiative
- Ayant d'excellentes relations tant avec l'adulte que le jeune

TRAITEMENT ET AVANTAGES SOCIAUX

- Selon les prévisions budgétaires de 1974 du Service des Loisirs
 - Contrat annuel
 - Tous les avantages accordés aux employés municipaux
- Les candidats devront faire parvenir leur demande d'emploi et leur curriculum vitae avant le 8 février 1974, au Service des Loisirs de la Cité de Rimouski, 22 rue Ste Marie, RIMOUSKI

A l'attention du Directeur des Loisirs

(23-30 janvier)



CITE DE RIMOUSKI

Service des Loisirs

OFFRE D'EMPLOI STENO-DACTYLO

RESPONSABILITES

- Devoirs généraux d'une sténo-dactylo
- Répondre aux lettres de routine
- Faire les rapports qui lui sont soumis par ses supérieurs immédiats.
- Répondre au téléphone, recevoir les visiteurs et donner les renseignements demandés.
- Tenue des différents dossiers

QUALIFICATIONS

- Diplôme en sténographie et en dactylographie
- Lire, écrire parfaitement le français
- Posséder un minimum d'expérience de deux (2) ans

TRAITEMENT & AVANTAGES SOCIAUX

- Selon la convention collective des employés de bureau de la Cité de Rimouski. Les candidates devront fournir leur curriculum vitae et remplir une formule de demande d'emploi avant le 8 février 1974. Faire parvenir le tout à :

CITE DE RIMOUSKI
SERVICE DES LOISIRS
a/s Directeur des Loisirs
Case Postale 710
RIMOUSKI

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au directeur des loisirs de la Cité de Rimouski, à 723-3313.

(23-30 janvier)



MAGASINER CHEZ STEINBERG... *veut dire* ÉCONOMISER

A votre service!

Il est important pour vous de savoir ce que veulent dire les Catégories d'aliments selon Agriculture Canada, afin de mieux pouvoir juger vous-même de la qualité et du prix des aliments que vous choisissez.

Le classement par catégories détermine la qualité des aliments offerts aux consommateurs canadiens, classés selon les normes de qualité établies par des lois fédérales et provinciales. Le mot "Canada" utilisé pour qualifier une catégorie indique que le produit a été classé selon les normes fédérales mises en vigueur par les inspecteurs d'Agriculture Canada. Le classement par catégories s'applique au beurre, au fromage cheddar, à la poudre de lait écrémé, à la viande, à la volaille, aux oeufs, aux fruits et légumes frais et transformés, au miel et au sirop d'érable.

Nous avons publié la semaine dernière une liste de certaines normes utilisées pour le classement du beurre, du fromage, de la poudre de lait écrémé, de la viande, de la volaille et des oeufs. Nous publions aujourd'hui la liste de certaines normes utilisées pour le classement des fruits et légumes frais et transformés, ainsi que pour le miel et le sirop d'érable.

CANADA de FANTAISIE
CANADA EXTRA de FANTAISIE
CANADA no 1, 2, etc.

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS : habituellement classés selon l'uniformité de leur grosseur et de leur forme; selon leur couleur, leur maturité, leur propreté ainsi que selon l'absence de maladie ou d'avarie.
À noter : certains fruits et légumes sont classifiés selon leur grosseur et leur variété, etc.

CANADA de FANTAISIE
CANADA de CHOIX
CANADA ORDINAIRE

FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS : La plupart des fruits et légumes transformés qui sont vendus au Canada sont classés. Quand vous voyez la mention catégorie Canada de fantaisie sur l'étiquette d'une boîte de conserve, cela veut dire que cette boîte contient des fruits ou des légumes propres et sains, transformés à pleine maturité, de la bonne couleur, uniformes de grosseur et baignant dans un liquide clair.
Si vous y voyez catégorie Canada de choix, cela veut dire que les fruits et légumes varient peut-être de grosseur, de couleur et de maturité, mais sont sains, propres et non tachés. Par ailleurs, la catégorie Canada ordinaire signifie que le contenu est constitué de produits de bonne qualité, qui ne sont pas nécessairement de la même grosseur.

CANADA no 1

MIEL : Le miel se vend sous trois formes différentes : en gâteau, en crème (sous forme granuleuse) et liquide. Les gâteaux de miel ne sont pas classés par catégories.
Cependant, le miel vendu au détail dans des récipients doit être classé suivant sa couleur dans la plupart des provinces et lorsqu'il est destiné au commerce interprovincial.
Le miel vendu dans les magasins de détail est habituellement de la catégorie Canada no 1, ce qui garantit sa saveur, l'absence de corps étrangers et sa bonne conservation.

CANADA de CHOIX
CANADA CLAIR
CANADA INTERMÉDIAIRE
CANADA FONCÉ

SIROP D'ÉRABLE : Le sirop d'érable ne doit être classé pour la vente que dans la province de Québec. Dans tout le pays, une loi fédérale interdit de frelater les produits de l'érable. Seuls les produits purs de l'érable peuvent porter l'appellation "sirop d'érable". Le nom et l'adresse du conditionneur ainsi que le poids net doivent également être imprimés sur le label et sur le contenant. Le sirop d'érable doit peser au moins 13 lb 2 onces par gallon et peut être classé suivant les catégories Canada de choix, Canada clair, Canada intermédiaire et Canada foncé.

EN TOUT TEMPS.

ACHATS BONIS doubles économies

	COMPAREZ
BISCUITS DADS A la farine d'avoine Pqt 24 oz	.96
POMMES DE TERRE A la normande Shirriff Pqt 5 3/4 oz	.43
CRISTAUX A saveur d'orange Rise'N'Shine 5 ppts 3 1/4 oz	.83
JUS D'ORANGE FBI Cruche 64 oz	.79
PATES CONGELES Urêt à manger Sara Lee Pqt 24 oz	.89
DINER CHINOIS Congelés, no 2, 3, 4 Chinatown Pqt 14 oz	.89
GOURMANDISES Miel et Raisin Sara Lee Pqt 12 oz	.89
DETERSIF LIQUIDE Sunlight 2 bout. 24 oz	.91
JUS DE TOMATES Libby's, Canada de fantaisie 6 btes 5 1/2 oz	.67

pm bas tous les jours

	COMPAREZ
BEURRE D'ARACHIDES Kraft, crémeux ou croquant Pot 16 oz	.72

THON ALBACORE Solide Clover Leaf	.63
-------------------------------------	------------

pm produits populaires

	COMPAREZ
PATES A LA VIANDE Congelés York Pqt 8 oz	.39
TOMATES ENTIERES De choix Aylmer Bte 28 oz	.40
SAUCE HOT CHICKEN Esta Bte 14 oz	.24
CORDIAL AU BOEUF Bovril (poulet 8 oz 99¢) Bout. 8 oz	1.21
MACARONI ASSORTI Lancia Pqt 2 lb	.64
BRAN FLAKES Au raisin Kellogg Bte (Bran Flakes 14 oz 46¢) 14 oz	.58
MELASSE GRANDMA Cont. 53 oz	.62
TISSUS FACIAUX Scotties, couleurs variées Bte de 400	.39

pm bas tous les jours

	COMPAREZ
CAFE INSTANTANE Steinberg Bocal 10 oz	1.59
COLORANT A CAFE Steinberg pour thé ou café Pot 16 oz	.93

PIZZA Chef Boy ar Dee	.85
--------------------------	------------

DIAIRE
CANADA
FONCÉ

suivant les catégories Canada de choix, Canada clair, Canada intermédiaire et Canada foncé.

DETERSIF EN POUVRE
Calgonite pour la vaisselle
Pqt 35 oz **.86**

POUDINGS
Prêt à servir Nestlé
Bte 15 oz **.33**

MELANGES A GATEAUX
Duncan Hines
Pqt 19 oz **.53**

CLING FREE
Bte 13 oz **1.60**

EAU DE JAVEL
Concentrée Javex
Cruche 128 oz **.86**

SHAMPOING A TAPIS
Bissell
Cont. 64 oz **3.98**

PATE DENTIFRICE
Crest
Tube 100 ML **.91**

PAPIER DE TOILETTE
Steinberg
Pqt 8 roul. **1.09**

NETTOYEUR
A fourneau Jifoam
Bte 14 oz **1.17**

THON ALBACORE
Solide Clover Leaf
Bte 3 3/4 oz **.63**

PIZZA
Chef Boy ar Dee
Saucisses
Pqt 17 oz **.85**

SAUCE A LA VIANDE
Bravo pour spaghetti
Bte 14 oz **.32**

MARGARINE COLOREE
Monarch
Pqt 3 lb **1.45**

CORN FLAKES
Kellogg
Bte 16 oz **.49**

GARNITURE FOUETTEE
Reddi Whip
7 oz **.68**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

DETERSIF
PEU DE MOUSSE
STEINBERG

SAC
10 LB **1.99**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

BISCUITS
PEEK FREANS
"DIGESTIVE OU SHORTCAKE"

PQT
7 1/2 OZ **35¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

JUS D'ORANGE
NATUREL, CONGELE
ORCHARD KING

BTE
12 1/2 oz **38¢**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

MINI-POUDINGS
LAURA SECORD

PQT DE 4
BTES 5 OZ **65¢**

BASTOUS LES JOURS

BOISSON AUX FRUITS
STEINBERG
SAVEURS VARIEES

BTE
48 OZ **33¢**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



BOEUF DE L'OUEST ECONOMIQUE

BIFTECK DE SURLONGE	GROS, PETIT FILET
1.59 LA LB	1.35 LA LB

BOUT ENLEVE



POULETS 2 à 4 LB
CONGELES

CANADA CATEGORIE "A"

65¢ LA LB



EPAULE DE PORC
FUME - GENRE "PICNIC"

87¢ LA LB



BACON TRANCHE
SANS COUENNE

STEINBERG	PQT 1 LB	1.09
MAPLE LEAF	PQT 1 LB	1.20

Bifteck de ronde
Tranche entière
Boeuf de l'Ouest économique 1a lb **1.65**

Rôti de croupe
Boeuf de l'Ouest économique 1a lb **1.65**
Coupe Silverside

Boeuf haché
Frais 1a lb **1.09**

Longes de porc
Maigres, fraîches, bout des côtes
Env. 3 lb 1a lb **.87**

Jarret de porc
Congelé et charnu, Hocks 1a lb **.59**

Gigot d'agneau
Entier, congelé, Nouv-Zélande 1a lb **1.29**

Fesse de porc frais
Un bout ou l'autre 1a lb **1.03**

Foie de porc
Tranché, congelé 1a lb **.69**

Tourtière
Steinberg Pqt 16 oz **1.05**

Saucisses fumées
Sans peau Steinberg Pqt 1 lb **.95**

Roulé Cottage
Fumé, Schneider 1a lb **1.43**

Egg Rolls
Bilopage Pqt de 12 **.77**

Filet de maquereau
Pqt 5 lb **2.69**

Filet d'aiglefin
Congelé Booth Pqt 1 lb **1.37**

pm pâtisseries

BEIGNES AU SUCRE
STEINBERG

PQT
DE 12 **29¢**

GATEAU ETAGE
AU CHOCOLAT FUDGE

STEINBERG
16 OZ CH **49¢**

Tarte à l'ananas
Steinberg 24 oz - 8" ch. **.49**

Roulé au chocolat
ou aux framboises Steinberg 10 oz **.39**

Brîoches du carême
Steinberg Pqt de 8 **.59**

Gâteau marbré
Steinberg 15 oz **.59**

Gâteau aux dattes
Steinberg 14 oz **.39**

pm articles divers

Ampoules
Electriques givrées, Steinberg
60 ou 100 w Pqt de 6 **.98**

Ustensiles de cuisine
A poignée noire CH. **.59**

Bas-cuïottes
Steinberg CH. **.44**

pm fruits et légumes

BANANES CABANITA

Petites
Sac en poly 1a lb **.13**

POMMES DE TERRE
Québec, Canada no 1
Sac 10 lb **.99**

POIRES

Passé Crasane
De France 1a lb **.37**

CONCOMBRES

Super de choix
Du Mexique CH. **.15**

ORANGES TEMPLE

De Floride
Grosneur 80 La douz. **.98**

CELERI PASCAL

De Floride, Canada no 1
Grosneur 24 Le pied **.39**

L'OEIL
SUR
LE SPORT



par
Noël
Bouchard

Potins, commentaires et opinions

Quatre rencontres figurent au calendrier régulier de la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent cette semaine. Vendredi le premier, les Bourgeois de Rimouski qui occupent la première place au classement recevront la visite des Aiglons de Mont-Joli. A noter que cette partie débutera à 20 heures 15 et non 21 heures en raison du Tournoi de Ballon sur Glace de la fin de semaine.

Pendant ce temps-là à Rivière-du-Loup les Albatros seront les hôtes des As Juniors d'Amqui. Ce match est cédulé pour 21 heures. Dimanche le 3, les Voyageurs de Rimouski iront disputer la victoire aux représentants de la Vallée, les As d'Amqui. La mise au jeu se fera à 20 heures 30. Mardi, les Albatros seront les visiteurs à Rimouski contre les Voyageurs.

Dans la ligue Junior "C" de Rimouski, les activités reprendront dimanche après-midi le 10 février alors qu'un programme double sera présenté. En parlant de "Junior C" j'aimerais bien savoir quelle équipe se trouve en tête. La publicité n'existe pas au sein de cette ligue. Voilà l'unique raison que je ne peux pas parler de votre ligue. Donnez-moi du matériel et je collaborerai avec vous autres. Je vous remercie à l'avance de votre bonne attention.

Dans la ligue Labatt de Ballon sur Glace de Rimouski au Pavillon de la rue de la Cathédrale vendredi le 1er février à compter de minuit 15, le club de Jean-Guy Gendron visitera les Galeries de l'Habit pendant que Bata et J.B. Sirois croiseront le fer dans le second match.

Dimanche le 3 au Colisée local, Bata rencontrera la formation de Jean-Guy Gendron pendant que l'équipe J.B. Sirois sera l'hôte des Galeries de l'Habit. La première partie est prévue pour 23 heures.

Dans le même ordre d'idées mais dans la ligue masculine de Ballon sur Glace Sénior de Rimouski, cette fois-ci mercredi 30 janvier, le Vieux Boghei visitera l'Institut de Marine dans la première joute. Suivront par la suite: Résidences du Cegep contre la Neigette; St-Narcisse et le Cegep de même que les Cougars contre le Saint-Robert.

L'anniversaire sportif de la semaine: Jean-Pierre Rioux des Bourgeois de Rimouski de la ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent, samedi le 2 février.

N'oubliez pas que c'est vendredi soir immédiatement après la rencontre junior Mont-Joli et Bourgeois que s'ouvrira le Tournoi de Ballon sur Glace de Rimouski. Ce tournoi se terminera dimanche soir le 3 février avec la présentation de la grande finale.

Le protocole d'entente entre la Ville d'Amqui et le Conseil

des Lonsirs de l'Est du Québec a été signé mardi dernier. Voici les noms des personnes qui font partie du comité organisateur de ces Jeux d'Hiver.

Le frère Armand St-Onge: président honoraire; Michel Plante est le responsable de la centrale administrative; Roger Doiron est le responsable technique; Claude Pérusse s'occupera de l'équipement; Jean-Marc Labonté sera le responsable des services tandis que Gérald Burton verra à la publicité.

Aux Jeux Olympiques de 1976

NOTE: La semaine dernière, apparaissait dans les pages sportives la photographie de Michel Bédard, ex-directeur des Loisirs à la Cité de Rimouski.

Plusieurs on dû se rendre compte que la photo n'allait pas avec le texte. Ce qui vient à dire que vu l'abondance des nouvelles sportives, j'ai dû diviser le texte en deux parties.

Voici la suite de ce texte et la photographie qui s'y rattache.

Les autorités gouvernementales veulent que 30% des athlètes québécois soit le nombre qui nous représentera (l'équipe nationale du Canada) aux jeux olympiques de 1976 qui se dérouleront dans la grande Métropole.



Michel Bédard, figure très bien connue sur la scène sportive assume les charges de "directeur administratif de Mission Québec 76".

Grace à la collaboration de M. Bédard, il nous a été possible d'apprendre que le Québec aura 17 représentants en Nouvelle-Zélande sur une possibilité de 117 Canadiens lors des Jeux du Commonwealth qui prendront fin vendredi soir, le 1er février. Il faut s'attendre à des surprises en athlétisme, cyclisme et natation. Ces jeux seront un avant-goût pour 1976.

Les BOURGEOIS se dirigent vers le championnat

Les troupiers de Georges Côté en l'occurrence les Bourgeois de Rimouski, ont remporté deux éclatantes victoires en fin de semaine. Ces derniers se dirigent vers le championnat de la cédule régulière dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent. Les Bourgeois (si ça se produit) délogeront les As d'Amqui qui d'après leur dossier possèdent quatre championnats en autant de saisons.

d'Amqui sur un pied d'égalité au troisième rang avec 16 points. Les Aiglons de Mont-Joli ferment la marche avec 13 points.

Au domaine des compteurs, Michel April (Riv.-Loup) possède une fiche de 21 buts, 29 passes pour 50 points. Suivent dans

l'ordre: Nelson Sirois (Voyageurs) 17-26 pour 43; Yves Marcoux (Bourgeois) 23-19 pour 42 pts; Marc Caron (Bourgeois) 22-17 pour 39; Denis Lepage et Gilles Lévesque respectivement pour les Voyageurs et les Bourgeois de Rimouski avec 37 points.



Vendredi soir, au Colisée local devant une assistance de quelques 1600 amateurs, les Albatros de Rivière-du-Loup ont été battus au pointage de 4 à 3 dans une fin de rencontre dramatique alors que Marc Caron enfila son 22ième but de la saison avec seulement "QUATRE" secondes à jouer dans le match. Serge Morneau, Gilles Lévesque et Jacques Plourde furent les autres compteurs de l'équipe rimouskoise. Michel April, Paul Beaulieu et Marc Gendron enregistrèrent les trois filets des perdants.

Par ailleurs, dimanche soir, les Bourgeois ont surclassé les Voyageurs de Rimouski au compte de 6 à 3. Yves Marcoux a dirigé l'attaque des gagnants avec une paire de buts. Alain Pichette, Denis Therriault, Serge Morneau et Gilles Lévesque déjouèrent tour à tour le cerbère Yves Duranceau des Voyageurs qui faisait un retour au jeu ce soir-là. Réjean Babin fut le meilleur chez les perdants avec deux francs buts. Benoit Hupé fut l'autre pointeur des Voyageurs. La partie ne fut pas rude et les belles pièces de jeu furent très rares.

Après les matches de fin de semaine, le classement est le suivant: les Bourgeois de Rimouski sont au sommet de la ligue avec 15 victoires, deux défaites et quatre nulles pour 34 points. Suivent dans l'ordre: les Albatros de Rivière-du-Loup 25 points, les Voyageurs et les As

Joueurs "JUNIORS" libérés

- A) Aiglons de Mont-Joli: Marc Richard, 6 mars 1954; Jean-René Côté 17 juillet 1954; Vital Lévesque 15 mars 1954; Rona Roussel 5 avril 1955 et Denis Bélanger, 27 novembre 1955
- B) Albatros de Rivière-du-Loup: Gilles Vaillancourt 4 septembre 1956; Jacques-André Bérubé, 1 janvier 1954; Bernard Boudreau (date inconnue).
- C) As d'Amqui: Nelson Gagné 10 avril 1954; Guy Bérubé 11 janvier 1955; Alain Fortier 2 août 1955; Rémi Thurbide 8 novembre 1955; Jocelyn Bérubé 15 février 1955 et Germain Gagnon 13 janvier 1955.
- D) Bourgeois de Rimouski: Michel Bérubé 29 août 1955; Roland Jourdain 24 novembre 1957 et Alain Bélanger 1 janvier 1954.
- E) Voyageurs de Rimouski: Bruno Saint-Laurent 20 octobre 1956; Richard Goulet 8 mai 1955; André Bédard 29 janvier 1954 et Harold Tremblay 15 avril 1956

Rallye Map-Run

C'est dimanche dernier le 27 courant qu'avait lieu le rallye "MAP-RUN" organisé par le club Auto-Sport de Rimouski et commandité par Roger Desjardins et le Pavillon G.D. Inc.

Dans la classe première chez les experts, Danie P. St-Pierre sur Pinto (Dionne Auto et Service Dubé) accompagné de Charlie Roy n'ont perdu que 6 points de pénalité.

Dans la deuxième, le dur Marcel Therriault et Marc-André Guérette (Bouchard Auto de Mont-Joli) au volant d'une Pinto

ont été pénalisés pour 18 points et en troisième on remarquait Rock et Alcide Lamontagne sur Volkswagen perdant 33 points.

Dans la catégorie "Novice" sur Datsun, Camille Lehoullier et Serge Bédard ont terminé au premier rang avec 61 points de pénalité. Mario Gagné et Marc Leblanc se sont classés deuxième au volant d'une VIVA-GT. Ces derniers ont perdu 421 points. En troisième place, Lucette et Nicole Bérubé sur Renault (Service Shell, S.-Coeur) furent pénalisées pour 461 pts.

Slalom Molson

Dimanche le 3 février

2e Slalom Molson commandité par Marcel Jacob, comptant pour le championnat Molson d'hiver 74. Organisateur, Jean Yves Lepage; Commissaire, Jacques Lepage. Terrain situé au sud du Pavillon des Sports sur l'avenue Cathédrale. Invitation à tous, membres et non membres. Inscriptions entre midi et 1.15 p.m. Premier départ à 1.30 p.m.

Mardi le 5 février

Navex City News, commandité par Claude Laporte. Départ: Motel Anse au Sable. Inscriptions entre 6 heures et 7.15 p.m., premier départ à 7.30 p.m. Organisateur: Rachel et Daniel

St-Pierre. Longueur de 20 milles et d'une durée de 2 heures. Avoir dans l'auto crayons, papier, gallon à mesurer, lumière de poche et un bon esprit sportif. Venez participer en famille.

Dimanche le 10 février

3e Slalom Molson, commandité par Marcel Jacob, comptant pour le championnat Molson d'hiver 74. Organisateur: Daniel St-Pierre. Sur le terrain au sud du Pavillon des Sports avenue de la Cathédrale. Il y a 7 slaloms au championnat d'hiver 74. Les cinq (5) meilleurs temps seront comptés au pointage pour déterminer le champion de chaque catégorie. Inscription entre 12h.00 et 13h.15. Premier départ à 13h.30.

Les sports cette semaine

Le mercredi 6 février, La Soirée du Hockey déménagera ses pénates au Minnesota alors qu'elle présentera, à compter de 20 heures, la partie opposant les North Stars et les Canadiens.

René Lecavalier, en compagnie de Gilles Tremblay et Lionel Duval, décrira ce match qui nous offrira sans aucun doute du jeu robuste.

Le samedi 2 février à midi, les Héros du samedi se transporteront au mont Castor à Sainte-Agathe, à l'occasion d'une compétition de ski parallèle. Claude Quenneville commentera les prouesses de ces jeunes skieurs dans cette réalisation signée Henri Parizeau.

Puis à 13 heures, Sportèque présentera aux téléspectateurs de Radio-Canada une autre intéressante compétition de ski parallèle, mais cette fois-ci de calibre interuniversitaire. Louise B.-Tardif a réalisé cette émission sur les pentes de l'Université de Montréal.

A 14 heures, ne manquez pas

de suivre un autre reportage sur les Xe Jeux du Commonwealth qui se déroulent actuellement à Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

Ce même samedi à 20 heures, la Soirée du hockey diffusera la partie entre les Bruins de Boston et les Maple Leafs de Toronto. Pour remporter la victoire, l'équipe torontoise devra résoudre trois problèmes: Phil Esposito, Bobby Orr et le reste de l'équipe bostonnaise. Cette partie vous parviendra directement du Maple Leafs Garden de Toronto.

Le dimanche 3 février à 14 heures marquera la fin de la série d'émissions spéciales, à la télévision de Radio-Canada sur les Jeux de Christchurch. Les caméras de Michel Quidoz et de Jacques Viau vous montreront à cette occasion les émouvantes cérémonies de clôture de ces Xe

Jeux du Commonwealth.

Puis à 15 heures, Richard Garneau commentera le championnat canadien de curling en 1973.

JEU D'HIVER A AMQUI

CURLING

- 1— **Finale régionale:**
11-12-13 janvier 1974, à 19 heures à la Place des Sports de Matane.
- 2— **Affiliation:**
Membre de l'association des Curlers de la province de Québec.
- 3— **Inscription:**
Date limite d'inscription à la Finale Régionale: 9 janvier.
- 4— **Catégories:**
 - 4.1— **Régional:**
Classe ouverte — mixte
 - 4.2— **Provincial:**
Cette discipline n'est pas inscrite à la Finale Provinciale des Jeux du Québec.
Cette compétition servira à déterminer les représentants de l'Est du Québec au championnat provincial qui se tiendra ultérieurement.
- 5— **Genre de tournoi:**
A déterminer selon le nombre d'équipes.
- 6— **Nombre de représentants par club à la finale régionale:**
Deux (2) équipes par club.
- 7— **Comité organisateur régional:**
Le club de Curling de Matane sera responsable de l'organisation du championnat régional et prendra les moyens nécessaires afin de le réaliser.
Le Conseil des Loisirs de l'Est du Québec fournira quatre (4) sets de médailles et mentionnera son information (programme, radio, TV) la date de ce championnat.
Représentant de la Fédération:

M. René Roy,
237, St-Rédempteur
Matane
Tél. 562-3476

8— Documents que la zone devra fournir au Comité de gestion des Jeux de l'Est du Québec, Hiver 1974:

- 1— Les formules d'inscription des athlètes participant à la Finale Zonale ainsi que celles de ceux classés pour la Finale Régionale.
- 2— Les résultats des Finales Zonales.

ESCRIME

- 1— **Finale Régionale:**
Le 16 février 1974 à 9 heures au Centre Culturel d'Amqui.
- 2— **Affiliation:**

- **Palier d'affiliation:** Régional
- **Coût:** Membre de l'Association Régionale: \$1.50; Junior: \$3.00 (provincial)
- **Date limite:** Avant la finale régionale
- Régestraire:** Mlle Maryse Mercier, 362, rue Asselin, Rimouski, tél. 723-5002.

3— Sanction:

Toutes les compétitions seront sanctionnées par l'Association Régionale d'Escrime.

4— Inscription:

Date limite:
Région: 5 février 1974

- 5— **Catégories:**
 - 1— **Régional:**
Senior — ouvert — G et F
Junior — moins de 20 ans le 1er janvier 1974
Pee Wee — moins de 15 ans le 1er janvier 1974
 - 2— **Provincial:**
Junior — G et F, moins de 18 ans le 1er janvier 1974

6— Epreuves:

Hommes: Fleuret, Sabre et E-pée

Femmes: Fleuret seulement

7— Genre de tournoi:

Championnat individuel

8— Nombre de représentants par zone à la finale régionale:

Il n'y aura pas de Finales Zonales. Dès lors, la Finale Régionale sera ouverte.

9— Equipe représentant la région:

Maximum de 6 participants par région, dont un maximum de 3 représentants par arme, par sexe.

PATIN DE VITESSE

- 1— **Date:** 16 février 1974
- 2— **Endroit:** Aréna d'Amqui
- 3— **Affiliation:**
Palier d'affiliation: régional
- Coût:**
Bantam: \$2.00
Midget: \$2.00
Juvénile: \$3.00
Junior: \$3.00
- Date limite:** 5 février

4— Inscription:

Date limite:

- 1— de la compétition zonale: 3 février 1974
- 2— d'inscription à la Finale Régionale: 5 février 1974

- 5— **Catégories:**
 - 5.1 **Régional**
Bantam: 8 et 9 ans, G et F
Midget: 10 et 11 ans, G et F

- Juvénile: 12-13 ans, G et F
- Junior: 14 et 15 ans, G et F
- Age:** au 31 décembre 1973
- Epreuves:**
Bantam: 200, 300, 400, 500 m
Midget: 200, 300, 400, 500 m
Juvénile: 200, 400, 600, 800 m
Junior: 400, 600, 800, 1000 m
- Note:**

Les gagnants du championnat provincial, les membres de l'équipe canadienne et ceux qui ont atteint les standards québécois dans les compétitions sanctionnées par la Fédération, ne sont pas éligibles aux Jeux du Québec, exception faite des standards réalisés lors de la Finale des Jeux du Québec, Hiver 1974.

5.2 Provincial:

Les mêmes catégories et épreuves qu'au niveau régional.

7— Nombre de représentants par zone à la Finale Régionale:

Un (1) représentant par catégorie, par épreuve et par zone.

8— Equipe représentant la région:

Maximum de 8 participants dont 7 G et 1 F de chacune des catégories susmentionnées et 1 accompagnant.

9— Comité organisateur de la Finale Régionale:

- 1 **Coordonnateur de la compétition:**
- 2 **Arbitre en chef:**
- 3 **Officiel des départs ou "starter":**
- 4 **Juge d'arrivée et ses assistants:**
- 5 **Compteur de tours:**
- 6 **Chef chronométrateur:**
- 7 **Chronométrateurs (10 à 12):**
- 8 **Compilateur:**
- 9 **Responsable des vagues:**
- 10— **Documents que la Zone devra fournir au Comité de Gestion des Jeux de l'Est du Québec, Hiver 74:**

- 1— Les feuilles d'inscription des athlètes participant à la Finale Zonale et celles de ceux classés à la Finale Régionale.
- 2— Les feuilles de résultats des Finales Zonales.
- 3— Les formules d'affiliation complétées des athlètes classés à la Finale Régionale.

PLONGEON

- 1— **Date:** 17 février 1974
- 2— **Heure: pratique:** 8h.00
début: 9h.00
Endroit: à déterminer
- 3— **Affiliation:** aucune
- 4— **Inscription:**
Date limite:
1 de la compétition zonale: 3 février 1974
2 d'inscription à la Finale Régionale: 5 février 1974

- 5— **Catégories:**
 - 5.1 **Régional:**
Classes: 1 m et 3 m.
12 ans et moins: G et F.
13-14-15-16 ans: G et F.
17 ans et plus: G et F.
Age: le jour de la compétition
- Epreuves: obligatoires-option.**
12 ans et moins 2 3
13-14-15-16 ans 3 3
16 ans et plus 3 3

VOLLEYBALL

- 1— **Finale régionale**
- 2— **Sanction:**
L'Association de Volleyball de l'Est du Québec sanctionnera les épreuves au programme des Jeux Régionaux: et les règlements de l'Association seront en vigueur.
- 3— **Affiliation:**
 - 3.1 **Palier d'affiliation:** Zone
 - 3.2 **Coût:** \$1.00 par joueur
 - 3.3 **Date limite:** 31 déc. 73

4— Inscriptions:

Date limite:

- 1 de la compétition zonale: 3 février 1974
- 2 d'inscription à la Finale Régionale: 5 février 1974

- 5— **Catégories:**
 - 5.1 **Régional:**
A—Catégorie: Juvénile G et

F né après le 1er septembre 1956

Junior G et F né après le 1er septembre 1954

B—Epreuves:
1— **Zone** — simple élimatoire (2 et 3)

2— **région** — Le genre de tournoi sera déterminé à la suite des inscriptions à la Finale Régionale.

3— **Règlement en cas d'égalité:** En cas d'égalité entre deux (2) équipes seulement, le classement de celles-ci sera déterminé par une partie.

Advenant le cas où il y aurait plus de deux (2) équipes égales à la même position, l'on se réfère aux matchs joués entre ces équipes et l'équipe prédominante sera celle qui aura:

— la plus grande différence entre les points contre.

— si encore égalité, le plus de points dans ces matchs.

5.2 **Provincial:**

Maximum de 8 participants dont 7 G et 1 F de chacune des catégories susmentionnées et 1 accompagnant.

Le CLEQ et l'avis du Mont-Comi

Suite à l'avis donné par le CLEQ sur le développement du Mont-Comi, il y eut plusieurs interprétations de ce document; d'où la nécessité de préciser dans quel optique le CLEQ a pris cette position.

Il n'est pas question pour le CLEQ d'entraver l'initiative privée; cependant, à partir du moment où une Corporation privée requiert l'utilisation des fonds publics, nous devons considérer l'ensemble du développement régional. Il est de notre ressort de voir à ce que les sommes globales affectées dans notre région soient réparties de façon équitable dans tous les secteurs et tous les milieux d'activités.

C'est ce qui nous a amené à considérer la clientèle possible pour le ski en rapport avec les services offerts pour ce secteur dans la région. Bien que les statistiques employées dans ce document soient fortement contestées, elles sont valables jusqu'à preuve du contraire. Les firmes qui les ont établies, n'en sont pas à leurs premiers ébats et elles tiennent compte des disparités régionales qui peuvent influencer les résultats.

De plus, il faut considérer que le Mont-Comi, comme tous les centres de la région d'ailleurs, ne sera pas alimenté par une clientèle extra-régionale car les adeptes de cette discipline trouveront les aménagements égaux ou supérieurs à proximité des grandes agglomérations.

A— Catégorie: Juvénile — fille

6— **Nombre d'équipes par zone à la finale régionale:**
L'équipe gagnante par catégorie, par zone.

7— **Equipe représentant la région:**

12 participants — 1 accompagnant

7— **Comité organisateur régional:**

1 **Directeur de la compétition:**

2 **Officiel pour le signal:**

3 **Arbitres (2):**

4 **Secrétaire — compilation:**

8— **Documents que la zone devra fournir au Comité de Gestion des Jeux de l'Est du Québec, Hiver 1974:**

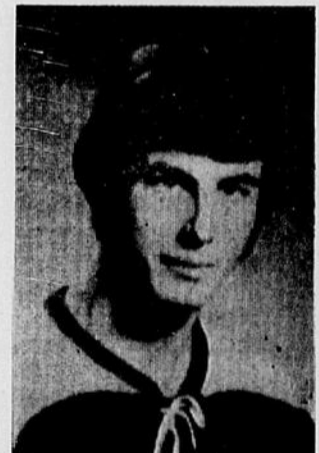
1 Les formules d'inscription des tireurs participant à la Finale Zonale et celles de ceux classés pour la Finale Régionale.

2 Les résultats de la Finale Zonale.

(Québec, Montréal, Cantons de l'Est). L'industrie touristique durant la saison hivernale ne peut être comparée à celle de l'été comme certains semblent le croire.

Finalement, il faut bien comprendre l'hypothèse que le CLEQ a retenue. Cette position n'est pas un "non" catégorique à tout développement au Mont-Comi, au contraire. Les possibilités en terme de polyvalence tout comme au niveau du ski alpin sont nombreuses. Cependant, pour le ski, à cause des nombreux centres dans la région, il est nécessaire de franchir les étapes une à une afin de connaître de façon rationnelle et précise les ressources en termes de clientèle. C'est pourquoi, le CLEQ favorise un temps d'arrêt afin de justifier par la participation à un premier aménagement, tout développement ultérieur. Ainsi, les risques en sont de beaucoup minimisés, alors que de procéder de façon globale avec des coûts fort élevés demeure un coup de dé, et advenant le cas d'un échec, c'est la population qui en souffrira...

PREMIER COMPTEUR



Michel April, joueur de centre des Albatros de Rivière-du-Loup de la Ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent occupe la tête des compteurs du circuit Denys Beaumont avec une fiche impressionnante de 21 francs buts et 29 mentions d'assistance pour 50 points en 21 matches. Vendredi soir à Rimouski contre les Bourgeois, April a participé aux trois filets de son équipe. Il a enregistré le premier but Albatros. Ces derniers ont perdu la rencontre quatre secondes avant le son de la sirène. Marc Caron des Bourgeois déjouant le cerbère Pierre Tremblay.

Ligue Junior "C"

(Classement au 27 janvier 1974)

	G	P	N	Pts
Ducs	13	3	2	28
Gaulois	12	4	2	26
Jets	4	10	4	12
Flames	2	14	2	6

CHEZ LES COMPTEURS:

	B	A	Pts	
Michel Bérubé	G	11	18	29
Sylvain Martin	D	19	9	28
Michel Arbour	G	17	11	28
J. Coulombe	D	10	15	25
Gérald Albert	J	13	6	19
Mario Lévesque	J	12	7	19
B. St-Laurent	F	12	4	16
G. McDonald	D	9	7	16
Gérard Blais	G	6	10	16
A. D'Ambroise	D	10	5	15
René Rouleau	D	7	7	14
Marc-A. Voyer	F	5	7	12
Daniel Bélanger	D	3	9	12
Marcel Boucher	D	2	9	11
P. Morissette	F	7	3	10

Estimé des dépenses des As d'Amqui

Le directeur-gérant des As d'Amqui Guy D'Anjou a bien voulu lors de la dernière assemblée des dirigeants d'équipes de la ligue Junior "B" Régionale du Bas Saint-Laurent à fournir "UN ESTIME" sur les dépenses de sa formation pour la saison en cours. Voici ce que ça donne:

DEPENSES:			
TRANSPORT AUTOBUS			
4 x \$ 60.00 :	\$ 240.00	Mont-Joli	
4 x \$ 175.00 :	\$ 700.00	Riv.-du-Loup	
8 x \$ 85.00 :	\$ 680.00	Rimouski	\$1620.00
TAXI Matane — St-Tharsicius — Rimouski			\$1000.00
REUNION DE LIGUE 10 x \$5.00 :	\$ 50.00		
		TRANSPORT :	\$2670.00
ARBITRES			
16 p. x \$ 40.00 :	\$ 640.00		
16 v. x \$ 12.50 :	\$ 200.00		\$ 840.00
DEPOT — FRAIS LIGUE			\$ 300.00
HOCKEY			
45 z. x \$ 45.00 :	\$2025.00		
5 z. x \$ 70.00 :	\$ 350.00		\$2375.00
EQUIPEMENT			\$1000.00
ASSURANCE ET MEDICAMENTS			\$ 250.00
DIACHYLON			\$ 450.00
PATROUILLEURS et GUICHETS			
16 p. x \$ 25.00 :	\$ 350.00		
REPAS			
DIVERS			
Lavages serviettes	\$ 150.00		
Aiguillage patins	\$ 200.00		
Gums et oranges	\$ 100.00		
Tél. et papeterie	\$ 400.00		
Imprimerie	\$ 100.00		
Publicité	\$ 500.00		\$1450.00
LOYER ARENA			\$ 300.00
TAXE			\$1100.00
TOTAL:			\$11,405.00

LA FLÛTE ENCHANTÉE

Dans le cadre d'une importante tournée qui les mèneront dans tout l'Est du Québec, trois chanteurs montréalais donneront, le mercredi 6 février à l'auditorium de l'école Paul-Hubert de Rimouski, *La flûte enchantée*, de Wolfgang Amadeus Mozart. Cette production exceptionnelle sera présentée dans tout le Québec par les Jeunesses musicales.

A l'aide d'un montage de 480 diapositives, qui montreront les décors créés par Marc Chagall pour le Metropolitan Opera, à l'aide aussi d'écrans géants et à l'aide surtout d'enregistrements de l'Orchestre philharmonique de Berlin faits par la Deutsche Grammophon Gesellschaft, les trois artistes interpréteront une dizaine d'extraits de *La flûte enchantée*.

On entendra au total quatorze extraits de l'opéra. Cinq d'entre eux (marqués d'un astérisque ci-dessous) ont été empruntés au dernier enregistrement de l'œuvre fait par la DGG et dirigé par Karl Böhm (le nom des interprètes apparaît entre parenthèses). Neuf airs ou ensembles seront exécutés par Anna Chornodolska (soprano), Albert Huybert (ténor) et Roland Richard (baryton), qui incarneront Pamina, Tamino et Papageno. Voici le programme détaillé des extraits de *La flûte enchantée* que l'on pourra entendre à Rimouski le 6 février prochain.

*Ouverture

Premier acte

- 2 Der Vogelfänger bin ich ja (C'est moi l'oiseleur) — Papageno
- 3 Dies Bildnis ist bezaubernd schön (Ce portrait est merveilleux) — Tamino
- 4 *O zitt're nicht, mein lieber Sohn (Ne tremble pas mon cher fils) — La reine de la

Nuit (Roberta Peters)

- 5 Hm! Hm! Hm! — Papageno et Tamino
- 7 Bei Mannern welche Liebe fühlen (Pour un homme qui aspire à l'amour) — Papageno et Pamina
- 8 Finale
 - 8d Wie stark ist nicht dein Zauberton (Quelle n'est pas la puissance de ton son enchanté) — Tamino
 - 8e Das klinget so herrlich (Cela sonne si beau) Papageno et esclaves
 - *8f Eslebe Sarastro! (Longue vie à Sarastro) — Choeur (RIAS Kammerchor)

Deuxième acte

- 10 *O Isis und Osiris (O Isis et Osiris) — Sarastro et choeur (Franz Crass)
- 17 Ach, ich Fühl's, es ist verschwunden (Ah! je le sens, c'est fini) — Pamina
- 20 Ein Mädchen oder Weibchen (Une jeune fille ou une petite femme) — Papageno
- 21 Finale
 - 218 PA-PA-PA-PA — Papageno et Papagena
 - 21i *Die Strahlen der Sonne (Les rayons du soleil) — Sarastro (Franz Crass) et chœurs

Résumons l'action de l'opéra en nous guidant sur les extraits énumérés ci-dessus.

Après l'Ouverture, qui nous plonge dans l'atmosphère mystérieuse de cette féerie, le prince Tamino apparaît sur scène, poursuivi par un serpent; il s'évanouit et trois dames de compagnie de la Reine de la Nuit arrivent à propos et tuent le reptile au moment extrême. Elles se disputent ensuite le plaisir de tenir compagnie au beau jeune homme; mais nulle ne veut s'en

séparer en laissant le champ libre aux autres; elles partent donc toutes trois. Le trio qu'elles chantent constitue le premier numéro de l'opéra.

Les dames parties, Tamino revient à lui et s'étonne de voir le serpent mort. Il entend une flûte et aperçoit Papageno, qui chante "C'est moi l'oiseleur" (2) et lui apprend qu'il se trouve au royaume de la Nuit. Les trois dames reviennent et remettent à Tamino un portrait de la fille de la Reine de la Nuit, la princesse Pamina, puis cadenasent la bouche de Papageno pour le punir de s'être vanté d'avoir lui-même tué le serpent. Tamino tombe amoureux de Pamina à la vue du portrait (3).

Les trois dames apprennent alors à Tamino que Pamina a été enlevée par un scélérat, Sarastro. La Reine de la Nuit surgit et demande à Tamino d'aller délivrer sa fille, qui sera sa récompense pour l'éternité (4). Les trois dames reviennent et un magnifique quintette (5) les réunit à Tamino et à Papageno, qui chantent d'abord en duo. La bouche cadenasée, Papageno ne peut chanter que des Hm! Mm! Hh! Mais les dames lui enlèvent le cadenas et indiquent à Tamino comment il arrivera au royaume de Sarastro. Il reçoit une flûte enchantée qui lui aidera à traverser les dangers qui l'attendent. Les dames demandent à Papageno d'accompagner Tamino et vainquent sa peur en lui donnant un glockenspiel magique.

La scène suivante nous a déjà amené au royaume de Sarastro. Papageno se trouve en face de Pamina et de Monostatos, un maure au service de Sarastro. Après avoir mis Monostatos en fuite, il apprend à Pamina que le prince Tamino l'aime et viendra la délivrer. Pamina craint pour la vie de Papageno et lui demande s'il n'a pas une femme qui attend son retour. Ils chantent alors le plus beau duo de l'opéra (7).

Tamino attend le retour de Papageno. Il joue de sa flûte enchantée et chante un andante admirable (8d). Pamina et Papageno sont en fuite, mais ils sont bientôt rattrapés par Monostatos et ses esclaves. Papageno joue de son glockenspiel et ensorcelle ses poursuivants, qui se mettent à danser (8e). Toute tentative de fuite est vaine cependant: un choeur (8f) annonce l'arrivée de Sarastro lui-même.

Au deuxième acte, la situation se renverse. Sarastro apprend à Tamino qu'il a fait enlever Pamina pour l'arracher aux ténèbres du royaume de la Nuit et la lui donner. Mais avant d'obtenir la main de Pamina, il devra être purifié par les épreuves que lui ménageront les prêtres d'Isis et d'Osiris. Sarastro invoque ces deux égyptiens (10) et leur demande d'assister le nouveau couple.

La première épreuve de Tamino et de Papageno consiste à ne parler à aucune femme. Les trois dames se présentent à eux, puis Papagena sous l'apparence d'une vieille femme, puis Pamina, qui ne comprend pas le silence de Tamino. Elle croit que son amour pour elle est mort (17). Tamino supporte l'épreuve avec courage. Papageno, bavard et superficiel, a échoué cette première épreuve et ne sera pas admis parmi les initiés. Il peut cependant exprimer un désir; il chante au prêtre qui lui demande ce qu'il souhaite: "Une jeune fille ou une petite femme" (20).

Au cours du finale du deuxième acte (21), les trois jeunes garçons qui ont guidé Tamino

depuis le début révèlent à Pamina que Tamino l'aime toujours. Le couple traverse ensemble les dernières épreuves et pénètre dans le temple de la Sagesse. Mais Papageno commence à désespérer et s'apprête à se suicider (en hésitant beaucoup cependant). Les trois jeunes garçons lui suggèrent d'utiliser son glockenspiel. Il en joue; aussitôt apparaît Papagena, en jeune fille cette fois (21g). Malgré une dernière intervention de la Reine de la Nuit, de ses trois dames et de Monostatos, à qui la Reine a

promis Pamina, le royaume de la Lumière triomphe et Sarastro vient le proclamer avec éclat (21i).

Rappelons que ce spectacle extraordinaire sera présenté à l'auditorium de l'école Paul-Hubert de Rimouski, le mercredi 6 février, à 20 heures 30. Les Jeunesses musicales de Rimouski comptent sur la présence de tous leurs abonnés, et rappellent aux autres mélomanes de la région qu'il y aura encore des cartes d'abonnement à vendre à la porte.

GULF CANADA

GULF CANADA CONSACRE UNE PARTIE IMPORTANTE DE SES IMMOBILISATIONS A L'EXPLORATION ET A LA PRODUCTION

Gulf Canada a inscrit plus de \$187 millions au chapitre des dépenses en immobilisations pour 1974, une augmentation de 50 millions de dollars par rapport à 1973. Près de la moitié de cette somme ira à l'exploration et à la production afin d'augmenter les réserves futures de pétrole et de gaz. D'autres postes importants comme le projet Syncrude, la commercialisation, les transports. Le raffinage et la pétrochimie retiennent également l'attention dans cette répartition des dépenses en immobilisations.

En faisant cette déclaration récemment, le président de Gulf Canada, Jerry McAfee, a ajouté que l'importance des sommes immobilisées sera subordonnée aux ordonnances des gouvernements fédéral et provinciaux.

M. McAfee a ajouté que les récentes décisions du gouvernement touchant l'industrie et qui avaient pour but de satisfaire des besoins à court terme compliquent le processus de planification.

"Les politiques gouvernementales pourraient sérieusement af-

fecter la valeur des immobilisations qui sont tellement essentielles pour assurer l'accès aux sources d'énergie de l'avenir et constituer de nouveaux approvisionnements énergétiques".

"Dans l'état actuel des choses, deux aspects d'une importance capitale se dégagent:

1) Le Canada se doit d'aller de l'avant dans l'exploration frontalière et côtière et dans la mise au point de nouvelles sources d'énergie.

2) La façon la plus efficace d'employer les revenus dérivés du pétrole est d'affecter ces sommes à la recherche de nouveaux gisements. Qui mieux que le personnel de notre industrie, possédant les connaissances de la technique la plus avancée et l'expérience pourrait mener cette tâche à bien?" a demandé M. McAfee.

"L'industrie pétrolière est l'intermédiaire le plus valable pour diriger les recettes de la production vers l'exploration et la mise en valeur. Ce que les gouvernements — fédéral et provinciaux — décideront en matière de politique déterminera, dans une large mesure, la capacité de l'industrie d'affecter des capitaux à des projets vitaux qui fixeront notre avenir énergétique".

Commission scolaire régionale du Bas St-Laurent

OFFRE D'EMPLOI

Service de l'éducation des adultes

Responsable immédiat du projet expérimental: "Inventaire et évaluation des services d'aide personnelle dans les services d'éducation des adultes de la région administrative No 1 (Rivière-du-Loup aux Iles de la Madeleine)

QUALIFICATIONS

Un diplôme de 1er cycle universitaire de préférence dans les sciences humaines et/ou expérience pertinente à la fonction.

EXIGENCES:

Le candidat devra avoir de l'entregent, du dynamisme, de l'initiative, un bon sens de l'organisation et une bonne capacité de synthèse.

FONCTIONS:

- Recueillir ce qui se fait en matière d'aide personnelle dans chacun des S.E.A.P.A.C. (services éducatifs d'aide personnelle et d'animation communautaire) des services d'éducation des adultes des commissions scolaires régionales de la région administrative No 1;
- Préparer et animer quelques rencontres avec les responsables S.E.A.P.A.C. de la région et/ou les spécialistes de la consultation de ces services;
- Relater l'expérience au jour le jour et rédiger un rapport écrit, décrivant l'expérience vécue et dégagant la portée provinciale de ce projet expérimental;
- S'il y a lieu, participer à des tables de travail provinciales;
- S'il y a lieu, rencontrer le secteur S.E.A.P.A.C. de la direction générale de l'Éducation des Adultes.
- Accomplir toute autre tâche pertinente à la fonction.

DUREE DE L'EMPLOI:

DEBUT: Vers le 15 février 1974
FIN: Le 30 juin 1974

SALAIRE: A discuter.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur application avant le 5 février 1974 à:

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU BAS ST-LAURENT
320 est, St-Germain
Rimouski.
Att. Services du Personnel.
Concours PE-OE-74-02



Cité de Rimouski

OFFRE D'EMPLOI

STENO-DACTYLO SECRETARIAT MUNICIPAL

RESPONSABILITES:

- Devoirs généraux d'une sténo-dactylo.
- Répondre aux lettres de routine.
- Prendre la dictée et transcrire au dactylo des textes.
- Répondre au téléphone, recevoir les visiteurs et donner les renseignements demandés.
- Effectuer le classement des différents dossiers.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme en sténographie et en dactylographie.
- Lire et écrire parfaitement le français.
- Expérience dans le domaine du secrétariat.

TRAITEMENTS ET AVANTAGES SOCIAUX:

- Selon la convention collective des employés de bureau de la Cité de Rimouski.

Les candidates devront fournir leur curriculum vitae et remplir une formule de demande d'emploi avant le 5 février 1974.

Faire parvenir le tout à:

Hubert Dubé, o.m.a.,
Greffier de la Cité,
Cité de Rimouski,
205 Cathédrale,
Rimouski.

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

INTEGRATION DE L'ACTIVITE "FONDS MUTUEL" AU SEIN DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement des Caisse populaires Desjardins, est heureuse d'annoncer que tous les fonds "mutuels" ou "collectifs" du Mouvement des Caisse populaires Desjardins porteront à l'avenir le nom de Fonds Desjardins.

De plus, toujours dans le but d'uniformiser l'activité fonds mutuel et de rendre ces produits accessibles au plus grand nombre de membres de caisses à la population du Québec en général, tous ces fonds mutuels seront disponibles par l'ensemble des réseaux que constituent à la fois les Caisse populaires, les représentants des deux compagnies d'assurance-vie du Mouvement des Caisse populaires, L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, et la Fiducie du Québec elle-même. Les courtiers en valeurs mobilières distribueront également ces fonds.

Nouvelle identification

Ainsi, le 30 avril prochain, les différents fonds seront connus sous les noms suivants:

Le Fonds Collectif "A" actuel deviendra *Le Fonds Desjardins "Canadien"* (actions canadiennes)

Le Fonds Collectif "B" actuel deviendra *Le Fonds Desjardins "Obligations"* (placements et obligations diverses)

Le Fonds Collectif "C" actuel deviendra *Le Fonds Desjardins "International"* (actions de compagnies américaines ou multina-

tionales)

Le Fonds "Spec" actuel deviendra *Le Fonds Desjardins "Spec"* (actions à caractère spéculatif)

Le Fonds Desjardins "A" actuel deviendra *Un fonds orienté vers les actions de compagnies dont le siège social et/ou les principales activités sont au Québec.*

Le Fonds Desjardins "B" actuel deviendra *Le Fonds Desjardins "Hypothèques"* (portefeuille constitué de prêts hypothécaires selon les normes actuelles)

Frais d'acquisition

D'autre part, dans le processus d'intégration et d'uniformisation des produits qui a été entrepris, la Fiducie du Québec a voulu à la fois conserver aux participants les avantages d'un fonds fiduciaire sans droits d'entrée tout en offrant aux participants des fonds mutuels exigeant des frais d'acquisition dont les taux seront néanmoins inférieurs à ceux des fonds traditionnels.

Les frais d'acquisition seront donc les suivants:

Le Fonds Desjardins "Hypothèques" (l'actuel Fonds Desjardins "B") aucun droits d'entrée donc aucun changement avec la situation actuelle

Le Fonds Desjardins "Obligations" (le Fonds Collectif "B" actuel) 3% décroissant

Le Fonds Desjardins "Canadien", Le Fonds Desjardins "International", Le Fonds Desjardins "Spec", Le Fonds Desjardins "A" qui sont tous des fonds dont le portefeuille est constitué d'actions: 7 1/2% décroissant

Evaluation de la cote

Il convient également de mentionner qu'à compter du 30 avril le système d'évaluation des cotes des unités de ces fonds sera uniformisé. Le Fonds d'actions, c'est-à-dire le Fonds Desjardins "Canadien", le Fonds Desjardins A auront leur cote évaluée sur une base hebdomadaire. Par ailleurs, le Fonds Desjardins "Obligations" et le Fonds Desjardins "Hypothèques" auront leur cote évaluée sur une base mensuelle.

Ces mesures visent à la fois à réduire les coûts d'opération et à fournir aux participants une information aussi adéquate que possible.

Réseaux de distribution

Soulignons que l'acheteur de ces produits pourra effectuer son achat aux mêmes conditions qu'il le fasse directement à sa Caisse populaire, par l'entremise de son représentant d'assurance-vie, de son courtier en valeurs mobilières ou directement à la Fiducie du Québec.

Un peu d'histoire

Rappelons ici qu'en 1965, la Fiducie du Québec annonçait la création du Fonds Desjardins, section "A" et section "B" afin de permettre aux Caisse populaires d'offrir un nouveau service à leurs membres.

En juin 1969, le Mouvement des Caisse populaires Desjardins par l'entremise de trois de ses institutions (L'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde, la Fiducie du Québec) se portait acquéreur de Les Placements Collectifs Inc. qui distribuait 4 fonds mutuels, soit le Fonds Collectif "A", le Fonds Collectif

"B", le Fonds Collectif "C" et le Fonds "Spec".

L'objectif de cette transaction était d'acquérir de nouveaux produits qui pourraient être offerts particulièrement par l'entremise des deux compagnies d'assurance-vie du Mouvement des Caisse populaires Desjardins.

Le 8 août dernier, se signait une entente en vertu de laquelle L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde transféraient toutes leurs actions de Les Placements Collectifs Inc. à la Fiducie du Québec qui devenait ainsi l'unique propriétaire de "Les Placements Collectifs Inc."

Cette transaction faisait suite à de nombreuses consultations et diverses études qui amenaient à conclure qu'il fallait mieux intégrer l'activité "fonds mutuel" d'une part en faisant en sorte qu'elle devienne la responsabilité d'une seule institution du Mouvement des Caisse populaires Desjardins, en l'occurrence la Fiducie du Québec, et d'autre part en utilisant au maximum les différents réseaux de distribution en particulier celui des Caisse populaires et ce lui des représentants des deux compagnies d'assurance-vie du

Mouvement des Caisse populaires Desjardins, La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins, ainsi que les courtiers en valeurs mobilières.

La consolidation du secteur "fonds mutuel" répond aux objectifs du Mouvement des Caisse populaires Desjardins, soit accentuer la complémentarité des services financiers offerts par les Caisse populaires et les institutions du Mouvement Desjardins. La Fiducie du Québec est convaincue que ce nouveau mode d'opération et de distribution des fonds mutuels lui permettra de mieux rejoindre les besoins des participants, des membres des Caisse populaires et de la population québécoise.



\$ \$ \$ DORINA \$ \$ \$

Assurez-vous d'un bon revenu en vendant à temps partiel une ligne sensationnelle pour toute la famille. Bas culottes, bikini — sous-vêtements d'enfants, gilets, robe de chambre, pantalon. Quelques territoires disponibles. Ecrivez à:

Case postale 343, Rimouski
Téléphone 724-6433 (30-6-13-20)

GRANDE VENTE de JANVIER

POELE ELECTRIQUE



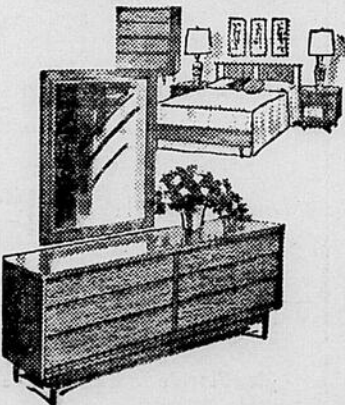
30 POUCES

Prix régulier \$249.00

EN GRAND SPECIAL

\$195.

SET DE CHAMBRE



Prix régulier \$199.00

EN GRAND SPECIAL

\$169.

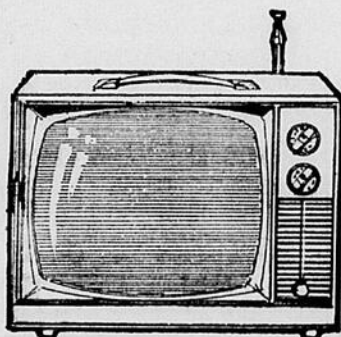
aussi LOYER A LOUER

TV

COULEUR

"PHILCO FORD"

20 POUCES



Prix régulier \$499.00

EN GRAND SPECIAL

\$429.

SECHEUSE

Prix régulier \$189.00

En grand spécial **\$159.**

LOT DE peintures

à partir de **\$7.95**

SET DE CUISINE



Prix régulier \$239.00

En grand spécial **169.**

ENSEMBLE DE

LIT CONTINENTAL

39 et 36 pouces GRAND SPECIAL

Valeur rég. \$119.00 **\$79.95**

FLORENT ST-PIERRE MEUBLES ENR.

239 ouest rue St-Joseph

— ST-ROBERT —

Tél. 723-6814

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN OcéANOGRAPHIE

LES SONDAGES DU TERRAIN ONT DÉBUTÉ À RIMOUSKI

L'Institut national de la recherche scientifique, maître d'oeuvre du laboratoire d'océanographie à Rimouski, vient d'entreprendre les sondages du terrain nécessaires avant le début des travaux de construction.

Rappelons que l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ) a choisi Rimouski comme site d'implantation d'un laboratoire de recherche en océanographie et qu'à la suite des recommandations du conseil des universités, le ministre de l'Éducation a annoncé le 19 avril dernier la construction de ce laboratoire tout en confiant sa réa-

lisation à l'INRS.

A cette fin, le comité de construction formé des principaux usagers du laboratoire (l'Institut national de la recherche scientifique, la section d'océanographie de l'Université du Québec à Rimouski (SOUQAR), Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec, Marine Sciences Centre de l'Université McGill et la Direction générale des pêches maritimes du ministère de l'Industrie et du Commerce) a déposé au ministère de l'Éducation le devis pédagogique et le programme technique.

Grâce à la collaboration de ces organismes, on a pu déterminer les besoins industriels, gouvernementaux et universitaires face à l'importance de l'océanogra-

phie dans une société à la recherche de nouvelles sources d'aliments, d'énergie et de minerais. Les rapports du conseil national de la recherche aux États-Unis et ceux du Club de Rome en font foi.

On sait également que le Québec a de son côté une vocation maritime propre que lui confèrent à la fois la longueur de son littoral, la voie unique de navigation que constitue le Saint-Laurent, les liens de son histoire et de son développement, la proportion de sa population originelle de régions maritimes ou qui dépend de la mer pour sa subsistance, enfin les ressources marines connues ou virtuelles

qui lui sont accessibles. Encore aujourd'hui, plus de 80 pour cent de la population du Québec se trouve en bordure ou à proximité du fleuve Saint-Laurent. Malgré cette situation, il n'existe aucune étude complète de l'océanographie québécoise et c'est d'ailleurs pourquoi le ministre d'État à la science et à la technologie, Madame Jeanne Sauvé, révélait récemment la priorité nationale que constitue la recherche dans le domaine de l'océanographie au Québec.

Devant un objectif aussi vaste que représente le développement de la recherche en océanographie au Québec, en fournissant aux chercheurs des moy-

ens adéquats, chacun des usagers a défini les objectifs propres qui soient compatibles avec ceux de l'ensemble et de la possibilité d'avoir accès aux services du laboratoire.

Ainsi, on sait déjà que le Centre INRS-Océanologie et la section d'océanographie de l'Université du Québec à Rimouski (SOUQAR) seront des utilisateurs permanents du laboratoire tandis que nous pourrions retrouver des utilisateurs saisonniers tels le GIROQ, le Marine Sciences Centre et le MIC.

D'un coût de \$1,500,000, ce laboratoire multidisciplinaire regroupera à la fin de l'année 1974 plus de soixante scientifiques.

Syndicat des Producteurs de lait industriel de Rimouski

Le Syndicat des Producteurs de lait industriel de Rimouski (région du Bas St-Laurent) demande au Ministère de l'Agriculture du Canada de hausser le prix du lait industriel de 16% et cela, à compter du 1er janvier 1974, pour les raisons suivantes: CONSIDÉRANT que la production laitière est la principale production à développer dans le Bas St-Laurent; CONSIDÉRANT que des montants considérables ont été investis par les producteurs à l'installation de laiterie de ferme ou l'achat de réservoir en vrac à cause de l'abandon prochain

de réception au bidon par les usines;

CONSIDÉRANT que le coût exorbitant des intrants surpasse l'augmentation du prix du lait avec subsides reçue durant l'année en cours;

CONSIDÉRANT que la relève en agriculture, spécialement l'industrie laitière est difficile et non assurée à cause de la situation entourant cette profession.

Cette demande sera présentée à la Fédération des Producteurs de lait du Canada dont les membres se réuniront en Assemblée Générale à Regina dans la semaine du 14 janvier 1974.

La protection du consommateur

LE CONSEIL DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR SE PROPOSE DE RETOURNER AUX SOURCES

Après deux années d'activité, le conseil de la protection du consommateur se propose de retourner aux sources en établissant un contact plus immédiat avec les consommateurs et les commerçants.

"Nous voulons" peut-on lire dans la quatrième partie du rapport annuel de cet organisme, "pouvoir déceler avec certitude quels sont les besoins les plus présents de la population en général, les besoins propres à certaines régions, à certain milieux".

"Pour cela, nous envisageons spécialement de contacter les groupes de consommateurs les plus représentatifs des différents milieux socio-économiques". Et

le rapport poursuit: "Il s'agit bien d'entendre et d'écouter ces organismes. Nous sommes à la recherche d'un matériau nouveau pour être mieux en mesure d'aider à compléter l'édification d'un véritable droit du consommateur".

La deuxième année du conseil lui a permis de réaliser en très grande partie le programme qu'il s'était tracé dans son premier rapport annuel. Il songe maintenant, entre autres, à reexaminer son fonctionnement.

De plus, il a précisé cinq priorités qu'il se propose d'étudier au cours de la nouvelle année qu'il entreprend. Il s'agit des problèmes concernant l'automobile, la publicité, l'information et l'éducation du consommateur, les biens et services essentiels ainsi que la révision de la loi.

Le conseil note, en effet, qu'environ 40% des plaintes reçues par l'office de la protection du consommateur se rapportent à l'automobile. Quant au domaine de la publicité, le secteur est loin d'être circonscrit, il reste, entre autres, les aspects du coût du crédit, des intérêts et de la vente de tapis.

L'information et l'éducation du consommateur constituent peut-être le secteur le plus important, souligne le rapport du conseil, qui insiste également sur les biens et les services essentiels comme le logement, l'alimentation, l'habillement, le gaz et l'électricité.

Enfin le conseil croit que la Loi de la protection du consommateur, qui a été votée en 1971, doit être revue et corrigée de façon à lui permettre d'aborder des secteurs nouveaux.



EST LE CHOIX DE LA MENAGERE AVISEE

BOEUF DE L'OUEST

Bifteck de côtes

La livre **1.69**

T-Bone steak

ou rosbif LB **1.89**

Steak de surlonge

désossé LB **1.99**

Boeuf haché

frais LB **.99**

Foie de boeuf

tranché LB **.89**

Saucisses au lard

et boeuf fraîches LB **.75**

Rôti d'épaule

de porc frais LB **.85**

Saucisse fumée

'Maple Leaf' Pqt 1 lb **.85**
Plus coupon .85

Haut de pattes de porc

LB **.63**

Cuisses de poulet

fraîches LB **.79**

Poitrines de poulet

congelées en boîte de 10 lbs LB **.79**

SAUCE A SALADE

Miracle Whip Pot 16 oz **.49**

SOUPE AUX POIS

aux légumes Habitant 28oz **2 / .63**

FRAINE ROBIN HOOD

Sac 20 lb **2.85**

DETERSIF en poudre

Punch Format géant **.99**

DETERGENT LIQUIDE

Mir 2 cann 24 oz **.73**

MARGARINE DURE

Thibault Format 1 lb **.37**

PRETZELS TOURNES

ou bâtons Bte 10 oz **.42**

FROMAGE GRUYERE

Swiss Knight Bte 1/2 lb **.59**

Cigarettes toutes marques

régulier King Size **4.69 4.79**
le carton le carton

LIQUEURS

Sprite Coca-Cola Format familial **5 / 1.00**

JUS DE LEGUMES

V-8 Bte 48 oz **.47**

JUS DE TOMATES

de choix Huron Bte 19 oz **.16**

TOMATES DE CHOIX

Idéal Bte 19 oz **.33**

SAUMON ROSE

Geold Sear Bte 1 lb **1.59**

CAFE INSTANT

Chase & Sanborn Jarre 10 oz **1.65**

MARINADES SUCREES

St-Castin Pot 24 oz **.49**

KETCHUP aux TOMATES

St-Castin Bout. 20 oz **.49**

FRUITS et LEGUMES

Bananes

Amigo LB **.10**

Tangerines

de Floride grosseur 210 douz **.31**

Poires

no 1 LB **.27**

Carottes

du Québec no 1 Cello 5 lbs **.33**

Choux-fleurs

Californie no 1 Grosseur 16 CH **.55**

Concombre

de Floride Cat. Sélect CH **.10**

VOTRE MARCHÉ "GEM"

MAGASIN AMIOT INC.

Tél. : 723-4245

162 LAVOIE

RIMOUSKI